



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2723  
9 octobre 2020  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE

# OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Derrière la crise sanitaire, celle de l'hôpital

# De l'argent pour la santé, pas pour les financiers !



### Pauvreté

**Les ravages  
du capitalisme  
en crise**

page 3

### États-Unis

**Le président  
est malade,  
le système aussi**

page 8

### "Séparatisme"

**La sale  
démagogie  
de Macron**

page 5

**Leur société**

- RSA : toujours plus d'allocataires 3
- Pauvreté : les ravages du capitalisme en crise 3
- Prime aux aidants : les miettes du gouvernement 3
- Assurance chômage : les droits des chômeurs toujours menacés 4
- Covid-19 : Paris aussi dans le rouge 4
- Urgences : les patients paieront plus 4
- « Séparatisme » : contre la démagogie de Macron, une seule classe ouvrière 5
- Aux Mureaux : où sont les vrais problèmes ? 5
- Monarchie saoudienne : intégristes mais bons clients 6
- Égalité femmes-hommes 6
- Néonicotinoïdes réautorisés : le chantage des trusts sucriers 6
- Convention sur le climat 6
- Prisons : surpeuplement et conditions indignes 11
- Logement : les expulsions facilitées 11
- Mineurs étrangers : discours mensongers et xénophobes 11

**Dans le monde**

- Nouvelle-Calédonie : le vote indépendantiste marque des points 7
- Les accords de Nouméa 7
- Œuvres d'art africaines : restitution à minima 7
- États-Unis : le président est malade, le système aussi 8
- Encore une trumperie 8
- Des candidats du Parti de la classe ouvrière 8
- Côte d'Ivoire : la crainte d'une nouvelle guerre civile 9
- Les 7 et 10 octobre : Libérez Mumia Abu-Jamal, abolition de la peine de mort 9
- Vatican : mes bien chers frères 9

**Dans les entreprises**

- Hôpitaux de Paris 12
- Laboratoires Biopath Unilabs 12
- Renault – Cléon 13
- Valeo – Angers 13
- PPG Industries – Bezons 13
- Aéronautique 14
- Mecafi – Châtellerault 14

**Il y a 100 ans**

- Italie, septembre 1920 : la révolution frappe à la porte 10

**Notre agenda**

- Meeting à Paris vendredi 9 octobre 3
- Fêtes et réunions de Lutte ouvrière 3

# Derrière la crise sanitaire, celle de l'hôpital!

Fermeture des bars et des salles de sport ; universités qui ne peuvent plus accueillir que la moitié des étudiants ; fermeture des salles des fêtes ici, des piscines là... Même si les décisions sont décentralisées région par région, la tendance est partout la même : les restrictions pleuvent, et l'angoisse de contaminer nos proches monte. C'est un aveu d'échec et le signe de la faillite de la politique gouvernementale.

Du côté de la population, beaucoup d'efforts sont faits. Les gestes barrières, les masques et les protocoles sanitaires ont réduit la vitesse de contamination. La seconde vague est donc bien inférieure à celle de mars-avril. L'expérience aidant, les hôpitaux savent mieux traiter et prendre en charge les malades. Toutes choses qui devraient permettre d'aborder la situation plus sereinement. Eh bien, ce n'est pas le cas !

Le gouvernement est dépassé par les événements parce que la prévention, avec la nécessité de « tester, tracer et isoler », a été un fiasco. Et puis, surtout, parce qu'il n'a rien fait pour réarmer le système hospitalier.

Tout le monde savait que les hôpitaux auraient fort à faire en cette rentrée. Outre la deuxième vague, annoncée, il leur faut rattraper les retards pris sur les opérations qui ont été déprogrammées en mars-avril. Ils doivent absorber les pathologies habituelles de l'automne, comme la grippe saisonnière. Cela avec un personnel éprouvé et soumis, lui aussi, au risque du Covid-19.

Eh bien, comparé à la période de mars-avril, il n'y a pas de places supplémentaires en réanimation et pas de renforts spéciaux pour les autres services. Et certains hôpitaux se retrouvent encore obligés de décommander des opérations pour éviter la saturation !

Après avoir été applaudis, les hospitaliers sont priés de sacrifier leurs jours de repos et de revenir travailler même s'ils sont positifs au Covid. Ils sont de nouveau envoyés au front en manquant de bras. Dans certains établissements, ils courent même après les respirateurs ! Autrement dit, ils sont priés de se tuer à la tâche.

Ce qui, une fois de plus, nous éclate à la figure, c'est la crise de l'hôpital. Elle ne date pas d'hier. Le personnel des hôpitaux tire la sonnette d'alarme depuis des années car, même sans événement sanitaire exceptionnel, il est en permanence sur

le fil du rasoir. C'est le résultat de la fermeture de 100 000 lits en vingt ans, d'un recrutement au compte-gouttes, de départs continus de personnel parce que les salaires sont indignes et les conditions de travail de plus en plus insupportables.

Le gouvernement jure qu'il est prêt à rouvrir des lits, mais qu'il est impossible de former des infirmières en six mois. C'est déjà un mensonge par omission ; car le nombre de places dans les écoles d'infirmières n'a pas été augmenté depuis six mois. Et, en six mois, on peut revaloriser les salaires pour stopper l'hémorragie de médecins et d'infirmières qui démissionnent de l'hôpital. On peut soulager leur charge de travail en renforçant la présence de personnel paramédical.

Si, en six mois, on ne peut pas former des infirmières ou des médecins, il est possible de former des agents de services hospitaliers, des brancardiers et des personnels non médicaux, qui manquent aussi cruellement. Et on peut commencer à former des milliers d'aides-soignantes.

Plus qu'une question de temps, c'est une question de choix politique. En quelques jours, le gouvernement a mis des centaines de milliards sur la table pour aider l'économie. Pour l'hôpital, comme pour les Ehpad, comme pour toutes les dépenses utiles à la population mais non rentables, il mégote et ne cessera de mégoter. Quoi qu'il arrive, l'État est formaté, organisé, pour servir les profits, la rentabilité et les marchés financiers, pas pour répondre aux besoins de la population.

Après ce que l'on a vécu, après ce que le personnel hospitalier a vécu, ce qui se passe dans les hôpitaux, et on peut en dire autant pour les Ehpad, est un scandale. Il faut embaucher dans les hôpitaux ! Le plus fou est « qu'il y a trop de boulot dans les hôpitaux et trop de chômeurs à l'extérieur », comme le disait une pancarte de manifestant en juin dernier. Il y a des dizaines, des centaines de milliers de jeunes et moins jeunes qui ne demandent qu'à se rendre utiles. Mais ces emplois ne seront créés que si les travailleurs et la population qui subissent la situation se battent pour.

Le gouvernement en appelle à la responsabilité individuelle, il montre du doigt des jeunes qui feraient trop la fête ou les rassemblements familiaux, mais il dirige un État, défend un ordre social et une classe irresponsables d'un point de vue collectif. Il n'y a rien à attendre de lui.



## RSA : toujours plus d'allocataires

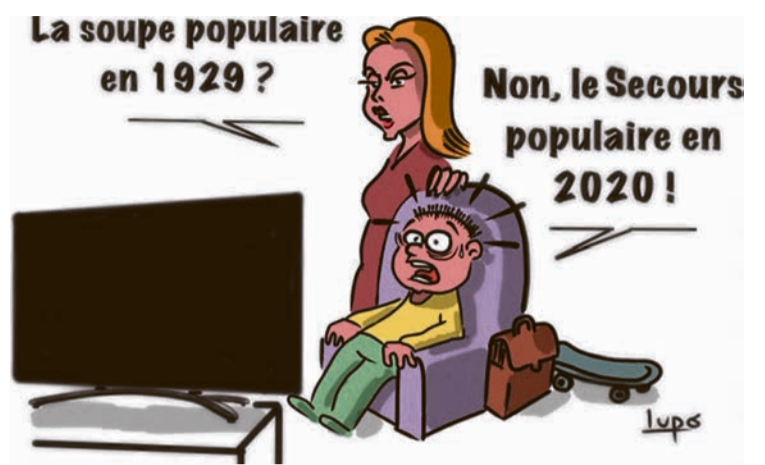
Le nombre de personnes devant se débrouiller pour vivre avec le RSA explose. D'après l'Association des départements de France (ADF), elles sont aujourd'hui 9 % de plus que l'an dernier dans les quinze départements qu'elle a étudiés, et il est clair qu'il en est ainsi dans tout le pays.

Aujourd'hui, plus de deux millions de foyers ont cette seule ressource, soit 564 euros par mois pour une personne seule et 847 pour un couple, augmenté de légères majorations suivant le nombre de personnes à

charge.

Les travailleurs sont de plus en plus nombreux à perdre leur emploi et à se voir contraints de survivre avec le RSA. L'État se décharge sur les départements du financement de

celui-ci, comme de bien d'autres dépenses sociales. C'est sur eux que pèse l'augmentation du nombre d'allocataires. En Seine-Saint-Denis, cela représente plusieurs dizaines de millions d'euros en plus à trouver, et ces sommes, contrairement à ce que prétend le gouvernement, ne sont pas compensées. Aujourd'hui, l'État ne participe qu'à la moitié du financement de toutes les dépenses sociales de ce département



populaire, alors que celles-ci représentent presque un tiers de son budget.

Le gouvernement consacre l'essentiel des finances publiques aux

grands patrons. Il les aide à licencier, et laisse aux départements le soin de gérer l'accroissement de la pauvreté qui en résulte.

Daniel Mescla

## Pauvreté : les ravages du capitalisme en crise

Dans son rapport annuel publié mercredi 30 septembre, le Secours populaire dénonce les conséquences de la crise sanitaire et l'aggravation de la pauvreté.

Les demandes d'aide auprès de l'association ont explosé depuis le début de l'épidémie de Covid. Durant le confinement, le Secours populaire a aidé 1 270 000 personnes, plus du double qu'habituellement, et beaucoup n'avaient plus de quoi se nourrir, payer le loyer ou

l'électricité. Près d'un demandeur sur deux ne s'était jamais adressé à l'association auparavant. « Nous n'avons jamais vécu une situation pareille depuis la Deuxième Guerre mondiale », a dénoncé l'une des dirigeantes de l'association. Un million de personnes auraient ainsi

basculé dans la pauvreté. Début septembre, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a reconnu lui-même que le nombre des bénéficiaires d'une aide alimentaire était passé de 5,5 millions en 2019 à 8 millions.

Dix représentants d'associations, dont la fondation Abbé-Pierre et Médecins du monde, ont été reçus le 2 octobre par le Premier ministre, qui les a écoutés et leur

a proposé un nouveau rendez-vous quinze jours plus tard!

L'aggravation de la misère et l'absence totale de perspectives ne sont pas dues à un coup du sort. Elles découlent de la crise et de la politique mise en œuvre par le grand patronat et le gouvernement à son service pour la faire payer aux travailleurs et à l'ensemble des classes populaires.

Pour faire reculer la pauvreté, il faudra mettre fin au chômage, et pour cela contraindre le grand patronat à prendre sur ses profits pour maintenir les emplois partout où ils sont menacés, pour créer les millions d'emplois qui manquent pour satisfaire les besoins les plus essentiels, dans les hôpitaux et dans tous les services publics.

Jean Sanday

## Prime aux aidants : les miettes du gouvernement

Au 1<sup>er</sup> octobre, les personnes qui aident un proche ou un parent souffrant vont bénéficier d'une indemnisation. Ces aidants, comme on les appelle, sont tous ceux qui viennent en aide à un proche handicapé, âgé ou malade, incapable de vivre seul et de se débrouiller sans aide.

Ce sont bien souvent des membres de la famille, mais aussi des amis. Tous suppléent au manque de personnel pouvant prendre en charge ces malades.

Actuellement, dans le pays, 8,3 millions de personnes se dévouent ainsi au quotidien et, avec le vieillissement de la population, ils seront encore plus nombreux : on parle d'un actif sur quatre

en 2030. Parmi ces aidants, environ la moitié sont salariés. Depuis 2016, ils avaient droit à un congé de trois mois renouvelable jusqu'à un an au cours de leur carrière. Mais c'était un congé sans solde qui, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020, sera donc rémunéré par la CAF ou la MSA (Mutualité sociale agricole). Un aidant vivant en couple touchera 43,52 euros par jour,



un célibataire 52 euros.

Les associations d'aidants se félicitent de cette décision, tout en soulignant les limites. C'est effectivement une

goutte d'eau dans la mer, l'enveloppe totale pour une année se montant à 100 millions d'euros. L'indemnisation ne rémunère que soixante-six

jours dans l'ensemble de la carrière d'un aidant, même pas l'intégralité de l'année de « congés de proche aidant ».

Buzyn l'ancienne ministre de la Santé, à l'origine de cette loi, s'était dite très fière. Mais il n'y a vraiment pas de quoi, car ce n'est pas 100 millions qu'il faudrait consacrer à aider les malades et les anciens au quotidien, mais bien plus. Et les milliards versés aux patrons par Macron sont autant de moins pour permettre aux personnes âgées, aux handicapés, de continuer à vivre chez eux. Un choix dont il n'a pas à être fier.

Cédric Duval

### Meeting à Paris

avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Vendredi 9 octobre à 20 heures

Grande salle de la Mutualité  
24 rue Saint-Victor – Paris 5<sup>e</sup> –  
M° Maubert-Mutualité

Entrée libre. Cette réunion se déroulera comme prévu, bien sûr dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Le meeting sera retransmis en direct sur <https://www.lutte-ouvrière.org/direct>

### Fêtes et réunions publiques

#### Metz

Vendredi 9 octobre à 20 heures

Salle Pilâtre-du-Rozier (FJT) – salle 2  
2, rue Georges-Ducrocq

Retransmission en direct du meeting de la Mutualité, à Paris

#### Tours

Mercredi 14 octobre à 20 heures

Réunion publique avec Nathalie Arthaud  
Salle des fêtes de Saint-Pierre des-Corps  
(près de la mairie)

#### Saint-Brieuc

Vendredi 16 octobre à 20 heures

Petite salle de Robien  
Place O. Brilleaud

#### Bourges

Samedi 7 novembre de 14 heures à minuit

Restaurant Les Rives d'Auron

# Assurance chômage : les droits des chômeurs toujours menacés

« Ces quatre dispositifs, il n'est pas question de revenir sur leur existence. Il n'est pas non plus question de revenir sur leur philosophie », dit-on au ministère du Travail, à propos de la réforme de l'Assurance chômage qui serait donc applicable, après avoir été en partie repoussée pour cause d'épidémie.

Les dispositifs en question ont été évoqués le 30 septembre, dans une concertation entre la ministre du Travail, Élisabeth Borne, et les partenaires sociaux sur l'avenir de cette réforme, dont le premier volet a déjà été mis en place en novembre 2019. Les nouveaux chômeurs ont alors vu leurs droits à allocation restreints : il leur fallait avoir travaillé six mois sur une période de 24, au lieu de quatre mois sur une période de 28. Pour recharger ses droits, il fallait avoir travaillé au moins six mois, au lieu d'un seul mois avant novembre 2019.

Cependant, devant les effets du confinement, un

décret a été publié le 29 juillet, repoussant prudemment ces mesures, mais uniquement pour ceux qui auraient perdu leur emploi entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 décembre 2020. Elles devraient maintenant entrer en application au 1<sup>er</sup> janvier prochain. S'y ajouteraient aussi alors les mesures du deuxième volet, qui prévoient un nouveau calcul, à la baisse évidemment, de l'allocation chômage. Celle-ci serait calculée, non plus sur les jours travaillés pendant les douze derniers mois, mais sur un revenu moyen mensuel qui prendrait également en compte les périodes d'inactivité. Ce mode de calcul serait particulièrement

pénalisant pour les travailleurs précaires ou saisonniers, qui enchaînent les contrats courts en alternance avec des périodes de chômage. Une dégressivité des allocations après six mois d'indemnisation devrait également être appliquée à ceux percevant des indemnités plus importantes, cadres licenciés par exemple.

Il ressort de la prétendue concertation en cours que le gouvernement tient à sa réforme, qui aggrave le sort des travailleurs au chômage sous prétexte de favoriser le retour à l'emploi. Tout au plus la ministre accepterait-elle de nuancer quelques paramètres. Par contre, on attend toujours la mise en place du seul volet qui pourrait être favorable aux travailleurs : le bonus-malus qui viserait les patrons usant et abusant des contrats courts, volet si



décrié par le Medef. La ministre réfléchit bien volontiers à l'adoucir, et en tout cas à le repousser jusqu'en mars, voire en 2022.

Cette réforme de l'Assurance chômage, antiouvrière s'il en est à une période où les suppressions d'emplois tombent comme

les feuilles mortes, les travailleurs n'en veulent pas, et les dirigeants syndicaux présents le 30 septembre l'ont d'ailleurs refusée. Il n'est pas question d'accepter un tel recul, alors que les caisses des capitalistes sont pleines.

**Viviane Lafont**

## Covid-19 : Paris aussi dans le rouge

Après ceux de Marseille, ce sont maintenant les services de réanimation de région parisienne qui dépassent le seuil de 30% de malades du Covid.

Depuis quelques semaines, le gouvernement a créé un code couleur pour différencier la situation épidémique des régions et

prendre des mesures adaptées localement et annoncées par les préfets. Cette méthode débouche pour l'instant surtout sur une

cacophonie généralisée et ne semble pas empêcher l'aggravation de la situation.

La semaine précédente, seules Marseille et la Guadeloupe étaient « rouge écarlate », ce qui entraînait la fermeture totale des bars et restaurants. Maintenant, c'est Paris qui est passé en zone d'alerte maximale. Devant les protestations des restaurateurs, le gouvernement n'a pas osé maintenir la fermeture des restaurants. Ceux-ci rouvrent donc à Marseille, moyennant un nouveau protocole sanitaire qui ne contient pas grand-chose de neuf.

À Paris, c'est le préfet de police qui a annoncé les nouvelles mesures lundi soir. Les établissements dont l'activité principale est la vente de repas peuvent rester ouverts, une jauge

va être appliquée dans les centres commerciaux, où il ne devrait pas y avoir plus d'un client pour 4 m<sup>2</sup>, et les universités ne devraient plus être remplies qu'à 50%.

Cela peut-il suffire à enrayer l'épidémie? Le directeur de l'ARS de l'Île-de-France prévoit qu'en l'espace de deux semaines 50% des lits de réanimation seront occupés par des malades du Covid. Cela représente environ 600 personnes pour une population de 12 millions d'habitants. Voilà qui peut paraître peu, mais le délabrement du système de santé est tel que cela peut suffire à le faire exploser.

Le gouvernement voudrait freiner l'épidémie, mais en gênant le moins possible le patronat. L'essentiel de ses mesures vise donc les

loisirs de la population, et encore, en limitant au maximum l'impact sur les grands patrons de ce secteur. Il n'envisage par exemple pas du tout de fermer les grands parcs d'attractions.

L'ampleur de la deuxième vague de l'épidémie est encore inconnue, mais il est clair que pour l'instant elle ne dépend que très peu de l'action du gouvernement. Les dirigeants de certains pays, comme le Brésil ou les États-Unis, ont visiblement fait le choix de laisser passer la maladie en n'essayant de protéger et de soigner que la fraction la plus riche de la population. C'est un choix dangereux pour tous et même pour les plus riches, comme le montre la maladie de Trump.

**Jean Pollus**



## Urgences : les patients paieront plus

Le projet de budget de la Sécurité sociale pour 2021 prévoit de faire payer, à partir de janvier, un forfait pour les passages aux Urgences sans hospitalisation.

Il existe déjà un ticket modérateur qui se monte à 20% des dépenses de soins, un montant souvent couvert par les complémentaires santé. Mais, pour les patients qui en sont dépourvus, le coût peut être important. Ainsi,

des malades du Covid sans mutuelle sont confrontés à des factures de 1500 euros en moyenne, et plus de 8000 euros après un séjour de deux semaines. D'autres, bien qu'ayant une mutuelle, doivent faire l'avance du tiers payant. Selon un de

ses responsables interrogé en août dernier, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris a renoncé pour le moment à encaisser ces sommes, en attendant un nouveau dispositif.

En instaurant ce forfait, le gouvernement prétend à la fois limiter les situations de reste-à-charge élevé pour le patient et désengorger les Urgences...

en instaurant donc une sélection par l'argent! Le montant de ce forfait n'est pas précisé et sera fixé par un arrêté ministériel. Un forfait minoré serait exigé y compris des malades cancéreux ou diabétiques pris en charge à 100%, des invalides et des femmes enceintes, qui pour l'instant sont dispensés de ticket modérateur. Comme

le souligne la Fédération hospitalière de France, ce forfait risque de décourager un peu plus « les 5% de patients qui n'ont pas de mutuelle et qui accèdent aux soins via les Urgences ». Il est tellement plus facile d'exclure les plus pauvres des soins que d'exiger du patronat qu'il finance la santé et les hôpitaux.

**Jean Sanday**

# “Séparatisme” : contre la démagogie de Macron, une seule classe ouvrière



Le discours de Macron du 2 octobre aux Mureaux est une étape de la campagne ouverte depuis des mois par le gouvernement qui, sous prétexte de combattre l'islamisme radical, stigmatise les musulmans. L'opération est loin d'être terminée, puisqu'une loi devrait être présentée en Conseil des ministres le 9 décembre.

Macron a certes proclamé son refus de stigmatiser tous les musulmans, annonçant que son projet visait à « renforcer la laïcité » et « à consolider les principes républicains. » Mais, très vite, son discours s'est passé de nuances et c'est l'islam qui était visé. La mesure présentée comme la plus importante concerne la scolarisation, qui deviendrait obligatoire dès l'âge de 3 ans. Elle serait destinée, d'après Macron, à empêcher la mise en place

d'écoles islamistes illégales. En réalité, sur une estimation de 50 000 enfants qui recevraient un enseignement hors des écoles, la majorité sont des enfants malades.

Pour aller chasser sur le terrain électoral de la droite et de l'extrême droite, Macron utilise la même démagogie mensongère, reprenant même son vocabulaire, qui lui a inspiré le terme de séparatisme. Impuissant face à la montée du chômage et de la misère,

Macron se moque des difficultés dans lesquelles se débattent les travailleurs et les familles, lui dont la politique est toute au service des riches. En revanche, alors que le chômage et la misère explosent, ce serviteur de la bourgeoisie est dans son rôle quand il appuie sur les ressorts permettant de diviser les travailleurs, en insinuant que la fraction présentée comme musulmane de la classe ouvrière serait travaillée par des aspirations au « séparatisme » pour des motifs religieux.

Bien sûr, dans les quartiers de certaines villes, des militants de l'islam politique agissent pour imposer leur emprise morale, parfois matérielle, sur les habitants, en particulier ceux de culture musulmane. Tout autant que Macron, ils visent à diviser les travailleurs. Mais, pour contrecarrer leur influence, la seule perspective est que l'ensemble de la classe ouvrière, toutes origines confondues et quelles que soient la nationalité ou la religion, retrouve la perspective des luttes sociales contre Macron, et plus généralement contre le système capitaliste.

Boris Savin

## Monarchie saoudienne : intégristes mais bons clients

La semaine précédant le discours présidentiel consacré à la lutte contre l'islamisme radical, la France livrait à l'Arabie saoudite deux nouveaux bâtiments militaires.

Ces deux bateaux font partie d'une commande de 39 intercepteurs, des navires de 32 mètres pouvant filer 45 nœuds, pour une valeur totale de 600 millions d'euros. Ils iront compléter la panoplie guerrière, les avions Rafale entre autres, achetée aux industriels français par l'Arabie saoudite.

Si Macron prétend combattre l'islamisme radical, il s'en accomode fort bien lorsqu'il a un portefeuille bien garni, comme en Arabie saoudite. Il n'est pas le seul. L'avionneur Dassault, qui fabrique les Rafale, est aussi propriétaire du *Figaro*. Le capitaliste Iskander, fabricant des intercepteurs, possède *Valeurs actuelles*. Ces deux organes de presse, qui rivalisent de diatribes islamophobes et posent aux défenseurs intransigeants des valeurs républicaines contre les menaces intégristes, n'ont pas de scrupule

lorsque leurs propriétaires fournissent des moyens à la dictature saoudienne.

Non seulement celle-ci fait régner sur son sol une terreur obscurantiste, enferme les femmes, mais elle tient des millions d'ouvriers immigrés sous un talon de fer et ravage le Yémen par les bombardements et le blocus. La monarchie saoudienne subventionne aussi depuis longtemps des milices djihadistes partout dans le monde, en fonction de ses intérêts. En lui fournissant des armes, Dassault, Macron et consorts la renforcent. Débarrassée de son pathos, leur prétendue propagande républicaine se réduit à ce qu'elle est : un discours haineux à l'encontre d'une fraction de la classe ouvrière.

Paul Galois



Corvette destinée à Abou Dhabi.

## Aux Mureaux : où sont les vrais problèmes ?

Quand Macron et sa cohorte de ministres se déplacent, cela se voit. Plusieurs jours avant son arrivée, c'était le branle-bas de combat à la mairie des Mureaux, dans les Yvelines, où il devait prendre la parole le 2 octobre. Le temps de sa présence, les forces de police étaient partout, le trafic des bus suspendu.



La bande à Macron, aux Mureaux, le 2 octobre.

Le discours de Macron tenait de la provocation vis-à-vis de la population ouvrière de cette ville de 32 000 habitants. Beaucoup, travailleurs immigrés de longue date, enfants ou petits-enfants de travailleurs immigrés, ont eu le sentiment d'être une fois de plus stigmatisés en tant que tels, en tant que musulmans ou suspectés d'être musulmans, puisque d'origine marocaine, malienne, sénégalaise...

L'ex-ministre de l'Intérieur Castaner était venu lui aussi il y a peu aux Mureaux parler de « lutte contre le repli communautaire et l'islamisme ». Son successeur Darmanin a enchaîné dans une campagne sécuritaire sur « l'ensauvagement », ciblant particulièrement les jeunes des quartiers populaires. L'accusation de « séparatisme »

brandie contre une partie de la population vise à faire oublier les dégâts causés dans les banlieues populaires par la politique du gouvernement. Pendant qu'il puise dans l'argent public pour arroser largement les financiers et les grands patrons, ce sont les classes supprimées dans les écoles, les bureaux de poste et guichets de gare fermés, les hôpitaux privés de moyens et de personnel.

Le plan contre le « séparatisme » comportera-t-il aussi un plan d'économies coupant les vivres à des associations locales ? C'est ce que craignent certaines. En tout cas, le 2 octobre aux Mureaux, un petit groupe de militants syndicaux et politiques s'étaient donné rendez-vous devant l'union locale pour dénoncer cette opération de communication.

Tous ont souligné dans le prétendu séparatisme un terme destiné à cacher les vraies difficultés qu'affronte la population : les suppressions d'emplois dans l'industrie automobile implantée dans la région, avec l'usine PSA de Poissy qui passe de trois équipes de travail à une seule, l'usine Renault de Flins menacée de fermeture, l'hôpital de Meulan-les-Mureaux en sous-effectif chronique et, de plus, menacé de disparaître en tant que tel pour être transformé en Ehpad, des employés territoriaux qui subissent restructuration sur restructuration, des logements sociaux insuffisants...

Et, au-delà, beaucoup se demandent aussi qui va payer la facture de cette visite.

Correspondant LO



## Néonicotinoïdes : le chantage des trusts sucriers

**Mardi 6 octobre, aux petites heures du matin, une majorité de députés a voté, à la demande du gouvernement, la réautorisation d'insecticides néonicotinoïdes interdits depuis 2018, pour trois ans et pour les cultures de betteraves sucrières**

Les députés accèdent ainsi à la demande des betteraviers et des industriels du sucre. D'après eux, cette industrie serait menacée par un insecte dont les ravages occasionneraient une baisse de rendement de 30% cette année. Les industriels du sucre affirment que cette baisse diminuerait la rentabilité de leurs exploitations. Ils veulent donc que les agriculteurs puissent à nouveau utiliser ces insecticides pour les semis des trois prochaines années, afin, disent-ils, de se donner le temps de trouver un autre moyen de protéger les betteraves.

Cela fait des années qu'on sait que les néonicotinoïdes sont nocifs pour les insectes, en particulier les abeilles pollinisatrices. C'est même très exactement pour cette raison qu'ils ont été interdits en 2018. Ces insecticides enrobant la graine sont dits systémiques, car ils diffusent dans la plante tout entière, tout au long de sa vie. Ils la protègent certes contre les insectes qui pourraient lui nuire, mais au prix de l'empoisonnement de tous les insectes pollinisateurs et de bien d'autres, car ils restent dans le sol longtemps après la récolte, contaminant toutes les plantes présentes sur la parcelle. Malgré cela, les semenciers et les industriels du sucre n'ont engagé aucune recherche pour

s'en passer. Tout juste se bornent-ils aujourd'hui à accepter les subventions publiques, 20 millions d'euros sur trois ans, pour le faire.

Les betteraviers, bien que dans des situations diverses suivant les régions et surtout suivant la taille de leurs exploitations, ont cependant un point commun : ils dépendent entièrement des semenciers pour commencer et des industriels du sucre pour finir. Les premiers ont mis au point des semences assurant rendement à l'hectare, teneur en sucre, résistance au transport et facilité de transformation. Les betteraves sont devenues de véritables pur-sang sélectionnés pour un seul travail, finir dans une sucrerie. Et elles sont, comme les pur-sang, incapables de résister à la moindre maladie. On bourre les chevaux de course de médicaments et les betteraves d'insecticides, entre autres. Évidemment, les mêmes firmes, quelques-unes à l'échelle mondiale, commercialisent les semences et les insecticides indispensables.

Les industriels du sucre sont également regroupés dans quelques grands trusts. Tereos par exemple, héritier de Beghin Say, qui avait commencé sa fortune sous Napoléon, est le premier européen et deuxième mondial. Ses représentants, directs ou indirects, n'hésitent jamais à invoquer la

concurrence internationale lorsqu'ils demandent des subventions, des insecticides ou des baisses d'impôts pour défendre la « betterave française ». Mais ils mentionnent rarement le fait qu'ils sont eux-mêmes la concurrence internationale, étant par exemple le troisième sucrier du Brésil, le plus grand pays exportateur.

Les trusts sucriers, dont les français aux avant-postes, ont pu fermer la moitié des sucreries européennes depuis vingt ans, sans diminuer la production, au prix de la suppression de dizaines de milliers d'emplois permanents et saisonniers. Ils ont bénéficié en plus des aides offertes à tous les trusts, des subventions et marchés réservés pour la production d'éthanol, transformant à ce jour un quart de la production de sucre alimentaire en carburant pour les automobiles. Devant une possible baisse de rentabilité de leurs sucreries, ils exigent et obtiennent du gouvernement qu'on recommence à empoisonner les champs. Faut de quoi ils menacent de mettre à la rue 26 000 betteraviers et 46 000 ouvriers.

Il n'y a aucune raison de choisir entre le chômage ou l'empoisonnement des champs. Il existe une autre possibilité : prendre sur les profits des trusts pour préserver les emplois, les salaires des travailleurs, les revenus des agriculteurs, et pour se donner les moyens de chercher réellement à préserver l'environnement.

**Paul Galois**

## Convention climat : des promesses aux oubliettes

**Le gouvernement, à commencer par Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique, justifie son recul sur ses engagements en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.**

L'acceptation des néonicotinoïdes répondrait à la nécessité de sauver les entreprises liées à la culture de la betterave, attaquée par des pucerons.

La défense de la planète, la biodiversité, l'écologie sont des thèmes que Macron développe d'autant plus à loisir que les scores des écologistes aux élections grignotent ses propres résultats. Mais il rétropédale à toute vitesse dès que ces bonnes paroles heurtent, ou risquent de heurter les intérêts des gros possédants. Ainsi, dans le cas des néonicotinoïdes, il s'aplatit, avec l'ensemble du gouvernement, devant les betteraviers, qui sont loin d'être tous de pauvres paysans, et devant les industriels qui font leur beurre avec du sucre.

Cet exemple n'est pas isolé. Le 29 juin, Macron avait fait grand bruit autour de la Convention citoyenne pour le climat, promettant solennellement aux 150 citoyens désignés

par ses services que 146 de leurs 149 propositions seraient examinées. Trois mois plus tard, huit d'entre elles ont déjà été évacuées par ses ministres, sans qu'il y ait la moindre discussion. Ont disparu la baisse de la TVA sur le prix des billets de train, la fin des liaisons aériennes intérieures pour les trajets de moins de quatre heures, le moratoire sur l'installation de la 5G et l'installation ou l'extension de nouveaux aéroports, l'instauration d'un crime d'écocide pour s'opposer aux « multinationales qui détruisent la planète dans un but mercantile », etc.

Les écologistes sincères, à commencer par ceux de la Convention qui ont travaillé sérieusement sur le sujet, peuvent juger quel cas est fait des souhaits des citoyens qu'ils pensaient représenter. Mais il est vrai que, comme le dit un vieux proverbe, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

**Marianne Lamiral**



## Égalité femmes-hommes : elles ne voient rien venir

La ministre du Travail, Elisabeth Borne, s'est dite satisfaite des notes obtenues par les entreprises qui mesurent l'égalité femmes-hommes. Les premières concernées le sont à coup sûr beaucoup moins.

Depuis mars 2019, chaque entreprise d'au moins 250 salariés doit calculer et publier tous les ans sur Internet son indice d'égalité femmes-hommes. C'est aussi le cas depuis mars 2020 pour les entreprises de 50 à 250 salariés.

« En mars 2020, 77 % des entreprises de plus de 1 000 salariés avaient renseigné leur index. Elles sont aujourd'hui 97 % », a déclaré la ministre. Mais il n'y a eu cette année que 116 mises en demeure, et seules deux entreprises

ont été sanctionnées, qui plus est par des sanctions dérisoires. Comme ce sont les entreprises elles-mêmes qui fournissent les chiffres, le résultat ne pouvait pas correspondre à la réalité, qui est tout autre. Les femmes continuent en

effet à gagner en moyenne 25 % de moins que les hommes, et 9 % à poste équivalent.

Pour qu'il en soit autrement, il ne faut évidemment pas compter sur le gouvernement.

**A.R.**

# Nouvelle-Calédonie : le vote indépendantiste progressse

Dimanche 4 octobre s'est déroulé le deuxième référendum posant la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Si le non à l'indépendance l'a emporté à plus de 53 %, les faits marquants sont la forte mobilisation des électeurs, avec 86 % de taux de participation, et la progression significative des oui, qui ont augmenté de plus de 3 % par rapport au premier référendum de 2018 et ont réduit l'écart avec le non à moins de 10 000 voix.

Déjà en 2018, lors du premier référendum, le résultat du vote indépendantiste avait surpris, dépassant les 43 %, alors que la population kanake représente moins de 40 % des 269 000 habitants de la Nouvelle-Calédonie. Si le camp indépendantiste a cette fois-ci rallié une partie des minorités immigrées des îles du Pacifique (Wallis, Fidji...), il reste que le nombre important de voix en faveur de l'indépendance témoigne surtout de la mobilisation de la jeunesse kanake, qui a permis au vote indépendantiste de progresser y compris à Nouméa, la capitale, un fief loyaliste et anti-indépendantiste.

Les raisons de cette mobilisation sont à chercher dans l'oppression que les Kanaks continuent à subir et à ressentir 170 ans après l'occupation de la Nouvelle-Calédonie par la France. Quand on est kanak, on est minoritaire dans son propre pays, en moyenne plus pauvre, beaucoup plus pauvre, on est deux ou trois fois plus au chômage et bien plus mal logé ; c'est continuer de vivre dans une situation coloniale, alors que la bourgeoisie et la petite bourgeoisie caldoches et

françaises, regroupées autour de Nouméa, s'approprient l'essentiel des richesses et du pouvoir.

Pendant la campagne du référendum, les partis nationalistes kanaks ont comme en 2018 multiplié les gestes, promettant, avec la binationalité et une longue période de transition, de maintenir une association avec la France. La progression du oui va leur permettre de revendiquer plus de place au sein des institutions calédoniennes sous l'égide de l'État français. Ils dirigent déjà les deux provinces les plus pauvres et participent au gouvernement de

## Les accords de Nouméa

L'impérialisme français tient à ce vestige de son empire colonial qu'est la Nouvelle-Calédonie.

Non seulement il y possède de réels intérêts matériels, notamment dans l'exploitation du nickel, mais surtout la Nouvelle-Calédonie lui permet de prétendre jouer un rôle dans le Pacifique et en Asie. Dans les années 1970, alors que le nombre de Kanaks progressait plus vite que le nombre



Les Kanaks font la queue pour voter.

Nouvelle-Calédonie de façon minoritaire. Avant le référendum, ils ont demandé que l'État français accélère le transfert des compétences encore sous sa responsabilité, comme l'enseignement supérieur et la régulation audiovisuelle. Ils ont aussi manifesté pour que l'une des entreprises exploitant le nickel, aujourd'hui entre les mains du brésilien Vale, devienne une entreprise « pays ».

Quant aux partis anti-indépendantistes, essentiellement la droite et l'extrême droite regroupées dans une coalition qui se nomme « les Loyalistes », ils ont cherché à mobiliser leurs électeurs, théoriquement

majoritaires, en leur faisant peur, en affirmant que les ponts avec la France seraient coupés au plus vite en cas de victoire du oui. Leurs voix ont aussi augmenté, mais en moindre mesure. Alors qu'ils comptaient sur une nouvelle victoire pour renforcer leurs positions, leurs faibles résultats rendent la chose plus difficile. Favorables à l'autonomie telle qu'elle existe aujourd'hui, ils militent pour un renforcement du pouvoir des provinces, ce qui permettrait à la province de « Nouméa-la-blanche », la province la plus riche, d'être plus autonome et de conserver la main sur la plupart des richesses de l'archipel.

Ils font le constat que leur avance s'effrite. Dimanche soir 4 octobre, les partis nationalistes kanaks ont annoncé leur volonté d'aller au bout du processus des accords de Nouméa en demandant la tenue du troisième référendum. Une période de tension s'ouvre sans doute entre les différents camps. Le cadre fixé par les accords de Nouméa est un cadre très contraignant, y compris en cas de victoire des indépendantistes. Mais le résultat électoral peut aussi être un encouragement pour la jeunesse, les pauvres et les travailleurs kanaks à se mobiliser contre la bourgeoisie française et caldoche.

Serge Benham

## Œuvres d'art africaines : restitution a minima

En 2017 à Ouagadougou, Macron, champion des phrases dans un sens puis dans l'autre qui ne l'engagent en rien, avait fait un discours sur la restitution des objets d'arts africains volés lors de la colonisation. Trois ans plus tard, un projet de loi est discuté à l'Assemblée pour rendre définitivement 26 objets au Bénin et un sabre royal au Sénégal. On est loin du compte.

Durant toute la période des conquêtes et de la colonisation, les militaires, les scientifiques, les administrateurs et tous les autres coloniaux ont allègrement pris et remporté dans leurs bagages des bijoux, des sculptures, des armes qui leur plaisaient ou qui allaient flatter leur position de conquérants. Un rapport de

2017 estime que 88 000 objets d'art africains se trouveraient dans les musées européens, contre quelques milliers seulement dans ceux d'Afrique.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'art africain, qui plaisait à l'intelligentsia européenne, fut baptisé « art primitif », ce qui correspondait à l'idée répandue dans les

puissances coloniales que les peuples colonisés étaient bien arriérés. Le musée du quai Branly à Paris, voulu par Chirac, est rempli de ces œuvres venant des anciennes colonies, en particulier africaines. Le seul changement consiste à ne plus parler « d'art primitif », mais « d'arts premiers ».

Aujourd'hui, certains jugent les États africains incapables de conserver soigneusement les œuvres d'art, d'autres estiment que celles-ci n'ont pas été pillées mais légitimement acquises et d'autres voient dans leur retour une victoire du prétendu communautarisme. Ce projet de loi,

même limité à une infime partie des œuvres en question, fait ainsi remonter à la surface des relents colonialistes. En parallèle, la justice française n'hésite pas à passer en procès les militants panafricains qui récupèrent ostensiblement dans les musées des objets d'art, pour dénoncer justement cet état de fait.

Même si le gouvernement français finissait par restituer une bonne partie des œuvres subtilisées – ce qui serait justifié, mais peu probable – cela ne mettrait pas fin à la situation intolérable créée par un siècle de domination coloniale puis impérialiste. L'histoire des

pays africains est marquée par cette domination et ce pillage culturel. Les musées comme le Louvre et le British Museum sont remplis d'œuvres volées aussi en Égypte, en Grèce ou au Moyen-Orient.

Leur restitution serait légitime. Mais le seul moyen d'effacer vraiment cette emprise coloniale sera d'en finir avec un système qui maintient l'oppression des anciennes colonies et la domination des puissances européennes. C'est sur cette base que pourra naître une nouvelle culture, basée sur des échanges entre peuples égaux.

Marion Ajar

# États-Unis : le président est malade, le système aussi

Le texte ci-dessous est adapté de l'éditorial des bulletins d'entreprise du groupe trotskyste américain The Spark du 4 octobre.

À un mois du scrutin du 3 novembre, la campagne électorale bat son plein aux États-Unis.

Parmi les derniers rebondissements de la campagne, la maladie de Trump. D'un certain côté, celle-ci est apparue comme l'histoire de l'arroseur arrosé, tant Trump a été irresponsable et a ainsi mis en danger tant de gens.

Le virus a aujourd'hui fait 210 000 morts aux États-Unis, plus que dans n'importe quel autre pays. L'attitude de Trump, qui a prétendu qu'il ne fallait pas se soucier du virus et que les gens pouvaient se passer de masques, a sa responsabilité dans les ravages de la pandémie. Mais il n'est pas le seul à avoir facilité le virus. Les deux partis, les démocrates et les républicains, ont procédé à de nombreuses coupes dans la santé publique, afin de consacrer plus d'argent à la classe capitaliste.

Le chômage fait rage, et Trump a certainement licencié des employés dans les hôtels qu'il possède. Son gouvernement a supprimé des emplois dans l'administration, les hôpitaux d'anciens combattants, ou encore à la poste. Mais il n'a pas inventé le chômage, ni le travail à temps partiel, ni l'intérim. Il n'a pas été le seul à réduire le nombre de salariés en leur demandant de travailler plus pour des salaires moindres. Il n'a pas été le seul à embaucher des migrants, tout en

œuvrant à les maintenir dans l'illégalité. Il a juste utilisé ce que tous les capitalistes avaient fait avant lui.

## Une société raciste où l'argent achète tout

Pour des raisons politiques, Trump a certainement exacerbé des attitudes racistes. Mais la société américaine est raciste depuis ses origines esclavagistes, un racisme renforcé par bien des gouvernements. Trump s'est appuyé sur les injustices produites par la prétendue « guerre contre la drogue », mise en œuvre depuis les années 1970, et qui s'est traduite par la criminalisation et l'incarcération de millions de jeunes Noirs. Mais cette injustice a été imposée bien avant lui par une législation adoptée par les démocrates et les républicains. Joe Biden, sénateur démocrate de 1973 à 2009, a joué un rôle dans ce durcissement judiciaire, notamment dans les années 1990.

La société capitaliste est pourrie jusqu'à la moelle. Elle est basée sur l'exploitation des travailleurs, au profit de la classe capitaliste. Son but premier est d'amasser des profits, en drainant une grande partie de la richesse que les travailleurs créent grâce à leur travail. Rien de tout cela n'a changé parce que Trump a attrapé le virus et quoi qu'il lui arrive dans les jours ou les semaines à venir.

Dans cette société capitaliste où l'argent achète tout, il n'y a pas de démocratie pour les travailleurs. Les démocrates et les républicains, qui briguent nos voix aujourd'hui, travailleront demain pour servir les intérêts de la classe capitaliste, comme ils l'ont fait hier. Ces deux partis sont responsables des crises dans lesquelles la société est enlisée.

Par dégoût, par colère ou parce qu'ils ont le sentiment que cela ne change rien, bien des gens ont renoncé à voter. Au fil du temps, ceux qui ne votent pas sont devenus majoritaires : ils sont plus nombreux que ceux qui votent démocrate, et plus nombreux que ceux qui votent républicain. Certains les accusent de gâcher leur vote, disant qu'ils ne l'utilisent pas. Mais si l'on vote pour l'un de ces deux grands partis, les renforçant ainsi, et qu'ensuite ils mènent des politiques qui nous nuisent, n'a-t-on pas également gâché son vote ?



## Les candidats du Working Class Party

Dans le Maryland et dans le Michigan, des partis se fondent sur les besoins et les intérêts de la classe ouvrière sont en lice. Dans ces deux États, ils ont pris le nom de Working Class Party (Parti de la classe ouvrière). Ils affirment que les travailleurs ne sont pas représentés dans le système politique actuel et qu'ils ont besoin de leur propre parti. Ils affirment que les travailleurs n'obtiendront ce parti que s'ils luttent pour le construire. Ils affirment que les travailleurs doivent lutter contre tout ce qui les divise, en particulier le racisme. Ils concluent :

« Les élections ne peuvent pas changer la situation à laquelle nous sommes confrontés, et elles ne nous permettront pas non plus de surmonter les crises dans lesquelles le capitalisme nous a plongés. Pour ce faire, nous devons nous débarrasser de la classe capitaliste qui conduit aujourd'hui la société au désastre, et lutter pour créer notre propre société.

Chaque vote pour le Parti de la classe ouvrière plantera un drapeau. Ce sera une façon de compter combien de travailleurs veulent leur propre parti, combien veulent que ce soit leur propre classe qui façonne l'avenir. »

The Spark

## Encore une Trumperie

L'administration américaine a décidé que les adhérents des partis communistes ne pourraient pas obtenir la résidence permanente ou la citoyenneté aux États-Unis. Elle s'appuie sur une loi de 1918, qui ciblait les communistes et les anarchistes, et qui fut largement

utilisée pendant la guerre froide. Aujourd'hui, la mesure vise surtout l'immigration chinoise, suspecte de liens avec le PC au pouvoir en Chine. Autrement dit, en cette période électorale, elle participe de la démagogie antichinoise de Trump.

Karl Marx écrivait que l'histoire se répète toujours deux fois, « la première fois comme une tragédie, la seconde fois comme une farce. » La politique de Trump évoque une farce permanente.

M.B.

## Les candidats du Working Class Party

Pour les élections qui auront lieu le 3 novembre prochain, le scrutin présidentiel polarise l'essentiel de l'attention. Mais de nombreux autres scrutins fédéraux, locaux ou au niveau des États, auront également lieu ce jour-là.

Si dans la majorité des cas, à l'instar du scrutin présidentiel, des candidats démocrates et républicains s'opposent, un certain nombre d'indépendants sont également en lice.

Dans le Michigan, État industriel des Grands lacs, le Working Class Party (Parti de la classe ouvrière) présente des candidats à la Chambre des représentants (une des deux assemblées du Congrès fédéral) et à divers scrutins

au niveau de l'État. Dans le Maryland, il présente David Harding à la mairie de Baltimore. Tous ces candidats sont des travailleurs, qui défendent une politique de classe et refusent le chantage des démocrates au vote anti-Trump.

Nous ne manquerons pas de revenir sur la campagne du Working Class Party, qui est soutenue par le groupe trotskyste américain The Spark.



Les candidats du Working Class Party dans le Michigan. De gauche à droite, en haut : Sam Johnson et Gary Walkowicz, candidats à la Chambre des représentants ; Simone R. Coleman (Parlement du Michigan) ; Andrea L. Kirby (Chambre des représentants). Au milieu : Larry Darnell Betts et Kimberly Givens (Parlement du Michigan) ; Mary Anne Hering et Hali McEachern (Conseil des écoles du Michigan) ; Louis Palus (Parlement du Michigan). En bas : Linda Rayburn (Parlement du Michigan) ; Kathy Goodwin et Philip Kolody (Chambre des représentants).



# Côte d'Ivoire : la crainte d'une nouvelle guerre civile

Dans leur journal, *Le pouvoir aux travailleurs* du 27 septembre, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivent la situation inquiétante en Côte d'Ivoire à quelques semaines des élections présidentielles.

Il reste un peu plus d'un mois avant les élections présidentielles du 31 octobre prochain. Les protagonistes ont commencé à faire monter la tension au sein de la population. Des manifestations ont déjà fait plus de vingt morts à travers le pays. Le pouvoir et son opposition rivalisent pour mobiliser les populations et les gagner à leur cause. Vu les positions tranchées actuelles et au regard de l'histoire récente du pays, cela n'augure rien de bon.

Aujourd'hui, Bédié, le dirigeant du PDCI, âgé de 86 ans, semble fédérer l'opposition autour de lui. Avec la quasi-totalité des partis d'opposition (FPI, UDPCI, GPS, MFA, LIDER, etc.) il mène la fronde

contre Ouattara en contestant la légalité de sa candidature, en exigeant la recomposition de la CEI (Commission électorale indépendante) et du Conseil constitutionnel, ainsi qu'un audit du fichier électoral.

À tous ces griefs de l'opposition, le RHDP, parti au pouvoir, répond par le mépris et l'arrogance. Autant dire que, avant même que le premier tour de l'élection ne se tienne, tous les ingrédients sont déjà là pour en contester le résultat, si tant est qu'il ait lieu selon le calendrier prévu.

En 2010, la contestation des résultats de l'élection présidentielle, qui avait opposé Gbagbo à Ouattara au deuxième tour, avait duré quatre mois et s'était



Manifestation en août 2020.

soldée officiellement par 3 000 morts. Tous sont d'accord pour dire que personne ne souhaite revivre une telle situation. Mais c'est la soif de pouvoir ajoutée à l'irresponsabilité qui conduit la classe politique ivoirienne à agir en pyromane.

Rien de fondamental ne distingue les protagonistes les uns des autres. Ce sont des gens d'un même monde. Ils vivent parfois côte à côte, fréquentent les mêmes lieux de loisirs et mangent parfois à la même table. Depuis 1993, année de la mort de Houphouët-Boigny, à peu près toutes les combinaisons électorales ont été essayées : tantôt alliés, tantôt rivaux, selon les circonstances du

moment. Ce qui les oppose, c'est seulement leur ambition de mettre la main sur la plus haute fonction de l'État, car c'est celle qui permet le plus d'accéder à la mangeoire pour tout le clan du gagnant. C'est dans ce seul but que ces alliances se font et se défont. Et c'est aussi pour cela que, à l'occasion de chaque grande élection, les politiciens en compétition n'hésitent pas à propager la xénophobie, l'ethnisme ou le régionalisme pour mobiliser leurs troupes. C'est leur manière à eux de faire la campagne électorale, mais c'est avec le sang des pauvres qu'ils se battent pour assouvir leurs ambitions personnelles !

Notre avenir ne se trouve

pas dans la couleur d'un bulletin de vote qu'on nous permet de temps en temps de glisser dans l'urne, mais dans notre capacité à nous organiser et à lutter en tant que travailleurs pour améliorer nos conditions d'existence et pour vivre décemment de notre travail. Dans ce combat-là, nous aurons aussi à nous battre contre toutes les formes de division, ethnique, religieuse, nationale ou autre, que nos adversaires veulent introduire dans nos rangs pour nous affaiblir. Face à nos exploiters, notre force c'est l'unité et la solidarité entre tous les travailleurs !

**Le pouvoir  
aux travailleurs**

## Les 7 et 10 octobre : libérez Mumia Abu-Jamal !



Le comité de soutien au prisonnier politique noir-américain Mumia Abu-Jamal appelle à se rassembler le 7 octobre, comme chaque mois, à 18 heures place de la Concorde à Paris, près de l'ambassade des États-Unis.

Depuis 1982, Mumia Abu-Jamal, emprisonné pour un crime qu'il n'a pas commis, est resté pendant des années dans le couloir de la mort. C'est la mobilisation de son comité de soutien international qui l'en a sorti. Mais la révision de son procès, qui aurait dû conduire à sa libération, a toujours été contrecarrée par la justice américaine.

C'est pourquoi ses soutiens restent préoccupés par le fait que les États-Unis, la plus grande démocratie du monde paraît-il, n'ont pas aboli cette barbarie qu'est la peine de mort. Et les orientations

réactionnaires de l'actuel président des États-Unis ont relancé les exécutions dépendant de lui.

Depuis 2003, tous les présidents avaient suspendu les exécutions capitales relevant de l'État fédéral, mais Trump, cette année, a autorisé sept exécutions, soit plus en quelques mois que toutes les exécutions fédérales décidées entre 1988 et 2003 !

Trump parle d'une Amérique « à nouveau grande », mais il s'inscrit dans ce qu'elle a de plus détestable. Entre 1963 et 1977, il y a eu quatorze ans sans exécution capitale, un moratoire qui

a pris fin en 1977. Depuis, plus de 1 500 personnes ont été exécutées, parmi lesquelles des innocents, car des accusés issus des classes populaires n'ont guère les moyens de mettre en place la contre-enquête qui pourrait les innocenter, quand l'enquête policière est à charge, voire avec des charges trafiquées.

Actuellement, sur les cinquante États américains, vingt-deux ont aboli la peine de mort et dix ne l'ont pas appliquée depuis dix ans. Cette année, aux exécutions autorisées par Trump s'en sont ajoutées sept autres, décidées au niveau des États.

Le comité de soutien à Mumia Abu-Jamal s'associe samedi 10 octobre à l'initiative de la Coalition mondiale contre la peine de mort, qui insiste sur le droit pour les prévenus d'être correctement représentés par un avocat digne de ce nom, qui veille aux conditions de l'arrestation, de la détention, du procès et de ses suites, et garantisse une procédure régulière.

Si le droit des victimes est à juste titre reconnu, il faut aussi respecter celui des prévenus, qui sont parfois des coupables sur mesure, jetés en pâture à l'opinion.

**Jacques Fontenoy**

## Vatican : mes bien chers frères

Le 24 septembre, le pape a démis de ses fonctions le cardinal Becciu, très fortement soupçonné, et depuis très longtemps, de confondre les finances de l'Église avec les siennes. Haut responsable de l'institution, il avait participé à une carambouille immobilière à Londres, laissant une ardoise de 150 millions d'euros au Vatican. Il fut ensuite nommé à l'instruction des procès en sainteté, un poste théoriquement moins sensible financièrement. Chargé d'évaluer l'authenticité des miracles, le cardinal est alors

parvenu à en réaliser un : la transsubstantiation des fonds de l'Église en comptes détenus par ses propres frères.

Ce scandale financier en soutane vient pour une fois sur la place publique. C'est bien la seule nouveauté, car l'Église est une très vieille institution, enrichie de toutes sortes de façons à travers les siècles, au point d'être à la tête d'une fortune colossale. Il y a bien longtemps que Dieu y reconnaît les siens à l'épaisseur de leur portefeuille.

**Paul Galois**

## Lisez *Lutte de classe* revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 210 (septembre-octobre 2020) :

- Lutte ouvrière dans les élections législatives partielles
- Biélorussie : l'autocrate, l'opposition libérale et la classe ouvrière
- Liban : l'explosion du port de Beyrouth... et celle du pays
- États-Unis : le complexe médico-industriel face à la pandémie
- Le chômage, armée de réserve permanente du capital
- Le télétravail, c'est toujours l'exploitation
- L'Arctique, enjeu de rivalités entre grandes puissances

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,90 euro.



# Italie, septembre 1920 : la révolution frappe à la porte

Au début du mois de septembre 1920, un grand mouvement d'occupation des usines commença en Italie, en réponse au refus du patronat d'augmenter les salaires pour faire face aux gigantesques augmentations de prix. En rompant les négociations, le représentant de la Confindustria, l'organisation patronale, avait affirmé : « *Toute discussion est inutile. Les industriels refusent de concéder la moindre amélioration. Depuis la fin de la guerre, ils n'ont cessé de se déculotter. Maintenant ça suffit : à votre tour, ouvriers métallurgistes.* »

La réponse des syndicats, en particulier celle de la CGL (Confédération générale du travail), à cette déclaration de guerre patronale se borna dans un premier temps à une grève du zèle dans les ateliers. Les capitalistes y répondirent par le lockout, et des dizaines de milliers d'ouvriers trouvèrent les portes closes en se rendant au travail. C'est alors que la FIOM, fédération des métallurgistes de la CGL, lança le mot d'ordre d'occupation des usines.

Le 30 août, près de 300 usines étaient occupées, près de 1 000 dès le lendemain. De la métallurgie, le mouvement s'étendait à d'autres branches, pendant que, dans les campagnes, les grèves et occupations de terres par des ouvriers agricoles et des métayers reprenaient de la vigueur et s'étendaient.

## Le couronnement des deux années rouges

L'occupation des usines venait couronner des mois d'agitation, de grèves et de manifestations du prolétariat italien, dans les villes et dans les campagnes. La guerre, ses millions de morts et la misère qu'elle avait engendrée avaient nourri la révolte, tandis que l'exemple de la révolution russe nourrissait l'espoir. « Faire comme en Russie » était le refrain qui revenait dans les cafés, dans les

atroupements qui se formaient devant les magasins, dans les Maisons du peuple, les sections syndicales et socialistes, jusqu'aux villages les plus reculés, parmi les travailleurs et les chômeurs.

Durant le Biennio Rosso, les « deux années rouges » de 1919 et 1920, les mouvements contre la vie chère, les occupations de terres, les grèves, les manifestations et même les insurrections s'étaient succédé malgré la répression, alors que le Parti socialiste et la CGL, malgré le nombre d'adhérents qui affluaient vers eux, se gardaient bien d'organiser ces luttes. Le Parti socialiste claironnait « *Le parti de la révolution est né* », sans rien faire de précis pour disputer le pouvoir à la bourgeoisie.

Le Parti socialiste italien avait adhéré à l'Internationale communiste, née à Moscou en 1919 dans le sillage de la révolution russe. Il était divisé entre un courant ouvertement réformiste et un autre dit maximaliste, car il se référait au programme maximum, c'est-à-dire à la prise du pouvoir. Majoritaires au sein du PS, les maximalistes étaient cependant plus enclins à parler de révolution qu'à en diriger une. Un courant révolutionnaire existait aussi, dont les jeunes dirigeants, comme Gramsci à Turin et Bordiga à Naples, avaient un capital d'expériences politiques et

de luttes. Les syndicats les plus influents étaient encadrés par des dirigeants réformistes. Dans certaines régions, sur le littoral au sud de Gênes par exemple, les syndicalistes-révolutionnaires de l'USI (l'Union syndicale italienne), où dominaient les anarchistes, étaient majoritaires dans la classe ouvrière.

## Les usines aux ouvriers

Mario Montagnana, protagoniste et témoin de l'occupation des usines à Turin, décrivait ainsi le sentiment des ouvriers : « *Lorsqu'au début de septembre 1920, le comité central de la FIOM (...) transmit le mot d'ordre d'occuper les usines métallurgiques dans toute l'Italie en chassant les patrons, les ouvriers pensèrent tous que l'occupation serait définitive et que les capitalistes ne remettraient plus les pieds dans les usines.* »

À Turin, capitale industrielle du pays, où la classe ouvrière était majoritaire dans la population, l'occupation prit un tour révolutionnaire. Les ouvriers y faisaient l'expérience de la gestion directe de la production, mettant en place des liens entre usines, avec l'aide des cheminots, pour alimenter en matières premières et en combustible les usines occupées. La classe ouvrière montrait à la fois sa capacité à sortir la production elle-même et le rôle parasitaire de la bourgeoisie dans l'économie. Dans de nombreuses usines, les ouvriers organisaient aussi une Garde rouge pour défendre les locaux et leurs occupants.

## La révolution "mise aux voix"

Les usines métallurgiques étaient occupées, à Turin et dans bien d'autres villes, l'appareil productif



était sous le contrôle des ouvriers et les campagnes étaient en ébullition : l'Italie était au bord de la révolution.

Giolitti, le chef du gouvernement, vieux routier politique de la bourgeoisie, savait qu'il pouvait compter sur la collaboration des dirigeants réformistes pour décourager les ouvriers et éteindre le feu. Dans son journal, Gramsci en avertissait les ouvriers, écrivant que le chef du gouvernement attendait que la classe ouvrière se fatigue « *jusqu'à ce qu'elle tombe à genoux d'elle-même* ».

Le 10 septembre, alors que le mouvement d'occupation des usines était au plus haut, le conseil national de la CGL se réunit à Milan pour discuter des perspectives du mouvement. La direction du Parti socialiste y présenta une motion en faveur de l'insurrection, tout en se gardant d'envoyer ses dirigeants la défendre. Les dirigeants du syndicat voulaient borner le mouvement à revendiquer des augmentations de salaire et un contrôle syndical sur les entreprises. D'Aragona, dirigeant de la CGL, s'adressa ainsi à la direction du PSI : « *Vous croyez que le moment est arrivé d'une action révolutionnaire, eh bien, vous devrez en assumer la responsabilité. Nous, qui ne voulons pas assumer la responsabilité de conduire le prolétariat au suicide, vous informons que nous nous retirons et vous donnons notre démission. Nous pensons de notre devoir de sacrifier nos personnes ; prenez donc la direction entière du mouvement.* »

## Des possibilités trahies

Les dirigeants de la CGL savaient de quelle pâte étaient faits les dirigeants maximalistes : sans surprise, c'est la motion du syndicat qui l'emporta et la révolution, soumise au vote de bureaucrates réformistes, fut remise à plus tard.

Quelques années plus

tard, Angelo Tasca, l'un des dirigeants socialistes turinois, parmi les fondateurs du Parti communiste, écrivait : « *La direction du parti a perdu des mois entiers à prêcher la révolution sans rien prévoir, rien préparer : lorsque les votes de Milan donnent la majorité aux thèses de la confédération syndicale, les dirigeants du parti poussent un soupir de soulagement. Désormais libérés de toute responsabilité, ils peuvent crier à la trahison de la CGL ; ils ont ainsi quelque chose à offrir aux masses qu'ils ont abandonnées au moment décisif, heureux qu'un tel épilogue leur permette de sauver les apparences.* »

Au troisième congrès de l'Internationale communiste, durant l'été 1921, Trotsky résumait ainsi les enseignements politiques de l'occupation des usines : « *Le prolétariat italien a pris, pendant les années qui ont suivi la guerre, une orientation nettement révolutionnaire. Ce qu'écrivait l'Avanti!, ce que disaient les orateurs du Parti socialiste, était compris par la grande masse ouvrière comme un appel à la révolution prolétarienne. Cette propagande avait pénétré la conscience, la volonté de la classe ouvrière et l'action de septembre en a été la preuve.* »

(...) Le Parti socialiste italien, avec sa politique révolutionnaire en paroles, n'a jamais tenu compte des conséquences qu'une telle politique pouvait avoir. Tout le monde sait que l'organisation qui fut la plus effrayée et la plus paralysée par les événements de septembre fut justement le Parti socialiste qui les avait préparés. Ce sont les faits qui nous prouvent que l'organisation italienne était mauvaise, car le parti ne doit pas seulement être un courant d'idées, un but, un programme. Il doit aussi être la machine, l'organisation qui crée, par son action constante, les conditions de la victoire. »

Nadia Cantale



Ouvriers occupant la fonderie Pignone à Florence.

## Prisons : surpeuplement et conditions indignes

Après la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), c'est au tour du Conseil constitutionnel de mettre le doigt sur les conditions de détention indignes dans les prisons françaises.

Il a fallu huit années de procédures juridiques pour que la CEDH condamne la France à ce propos en janvier dernier. Puis il a fallu encore huit mois pour que, le 2 octobre, le Conseil constitutionnel censure un article du code pénal, donnant un nouveau délai de cinq mois au gouvernement pour mettre la loi en conformité avec ses propres textes.

Ainsi, le préambule de la Constitution de 1946 stipule que « la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation

est un principe à valeur constitutionnelle ». Les prisonniers ne risquent guère de s'en rendre compte, eux dont les rats et les puces de lits sont très souvent les compagnons d'incarcération.

Plus loin encore dans le passé, une loi de 1875 proclamait le principe de l'encellulement individuel, un principe repris dans la loi de 2009... et jamais appliqué. La surpopulation carcérale est un mal endémique : au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les prisons françaises étaient remplies à 116%.

C'est pire si l'on ne

considère que les maisons d'arrêt qui logent les personnes en attente de jugement et les condamnés à de courtes peines. Elles concentrent les deux tiers des prisonniers, avec un taux d'occupation de 138% au 1<sup>er</sup> janvier.

C'est le cas d'un homme enfermé à la prison de Ploemeur, dans le Morbihan, qui a déclenché la récente décision du Conseil constitutionnel. Il est enfermé dans huit mètres carrés avec deux codétenus et occupe un matelas au sol. C'est une situation très répandue dans les prisons françaises.

Dans le cadre des mesures sanitaires contre l'épidémie, le ministère de la Justice a libéré au



JC. HANCHE / CCLPL

Dans une prison toulousaine.

printemps 12 000 détenus, sur 70 000. Il s'agissait de condamnés en fin de peine, libérés quelques mois avant le terme. La décision s'imposait car l'État, aux prises avec les multiples pénuries que son imprévoyance avait provoquées, n'avait aucun moyen de permettre aux prisonniers de s'isoler et même pas de masques à

leur fournir.

Ces libérations anticipées ont suffi pour que tous ceux qui font assaut de démagogie sécuritaire hurlent au « laxisme ». Pour ceux-là, comme pour beaucoup de responsables, les conditions de détentions ne sont jamais assez inhumaines.

Lucien Déroit

## Logement : les expulsions facilitées

L'association Droit au logement (DAL) avait appelé mardi 29 septembre à une manifestation devant l'Assemblée nationale. L'organisation entendait dénoncer « la frénésie anti-squatteurs » qui a conduit les députés à voter un amendement à la loi Asap (pour l'accélération et la simplification de l'action publique).

Cet été, en effet, plusieurs occupations de résidences secondaires par des squatteurs ont été montées en épingle par les médias, que ce soit à Marseille ou Téhoule-sur-Mer dans la région Paca, ou Saint-Honoré-les-Bains dans la Nièvre. Reprenant le thème des retraités ou des petites gens frappés par l'ISF parce qu'ils ont une maison sur l'Île de Ré, largement développé il y a une dizaine d'années pour justifier l'opposition des riches à cet impôt, les députés LREM ont versé une larme sur ces occupations illégales.

Bien sûr, on ne peut que compatir à la situation que vivent des personnes à faible revenu quand elles ne peuvent même pas profiter de la maison dont elles avaient hérité ou qu'elles

avaient construite. Mais l'article de loi va bien plus loin que de permettre à de pauvres gens de récupérer leurs biens. Il s'en prend également aux occupations de bâtiments vides, publics ou privés, que des familles sans toit squattent, faute de logements décents à loyer modéré. Il vise de ce fait les associations telles que le DAL qui soutiennent les sans-abri et qui, au travers d'actions spectaculaires s'ajoutant aux luttes quotidiennes, veulent montrer que des logements vacants existent, qui ne demanderaient qu'à être aménagés pour devenir des habitations convenables. Selon l'Insee, on en comptait 3,1 millions en 2019.

En étendant « démesurément l'expulsion extra-judiciaire à tous les occupants

sans titre [...] en introduisant la notion floue de "résidence occasionnelle" qui n'a pas de définition juridique », dénonce le DAL, l'article de loi permet de jeter à la rue n'importe qui ne possède pas de titre de propriété, comme par exemple les locataires des marchands de sommeil. Quant à la simplification des démarches, puisque telle est la justification de cet amendement, elle est en effet radicale, puisque le préfet pourra faire procéder à l'expulsion de squatteurs au bout de 48 heures, alors qu'actuellement, la procédure peut prendre plusieurs années.

Pour le gouvernement, il est plus facile de s'en prendre aux squatteurs, même lorsque leurs motivations sont justifiées par la pénurie de logements, que de réquisitionner ceux qui sont vacants, à commencer par ceux de l'État, d'entreprises ou d'institutions, comme une ordonnance d'octobre 1945 l'autoriserait pourtant à le faire.

Marianne Lamiral

## Mineurs étrangers : discours mensongers et xénophobes



SIPA

Manifestation à Lyon en 2019 pour les droits des mineurs isolés.

Depuis l'attentat de la rue Appert à Paris, commis par un Pakistanais ayant usurpé le statut de mineur isolé, une campagne haineuse se développe contre les jeunes migrants.

Sur CNews, Zemmour a éreuté : « Tous ces jeunes sont voleurs, assassins, violeurs. » Le député LR Ciotti demande une loi rendant obligatoires les tests osseux pour déterminer l'âge des jeunes migrants. Le ministre de l'Intérieur Darmanin a déclaré sur Europe 1 : « Ces mineurs ont vocation à retourner dans leur pays », comme le réclame Le Pen.

Le 1<sup>er</sup> octobre, l'Unicef a protesté, à juste titre, contre ces discours et rappelé qu'en 2020 la France a accueilli 6 816 mineurs étrangers... et non pas 40 000, comme le prétend *Le Figaro* ! Les professionnels de l'aide à l'enfance rappellent que les moyens alloués aux départements pour les mineurs sans famille sont dérisoires, a fortiori pour les mineurs

migrants, qui ne rencontrent leur éducateur qu'une fois par mois.

Les mineurs étrangers sont, pour la plupart, de jeunes garçons originaires d'Afrique subsaharienne. Pour avoir un avenir, ils ont tout quitté, payé cher des passeurs, parfois connu l'esclavage en Libye, traversé la Méditerranée, subi les camps en Italie ou en Grèce, et les agressions des nerfis d'extrême droite. À leur arrivée en France, le parcours du combattant continue. Ils se retrouvent seuls dans une chambre d'hôtel ou de foyer, démunis pour leurs démarches administratives et avec la peur d'être expulsés. Les mensonges d'un Zemmour ou les postures d'un Darmanin n'en sont que plus révoltants.

Julie Lemée



DAL

# Hôpitaux de Paris : une attaque contre le personnel

La direction de l'AP-HP (Assistance publique-hôpitaux de Paris) vient de décider de remettre en cause les congés de la Toussaint du personnel soignant. Elle en précise les modalités dans une note adressée aux directeurs des Ressources humaines des hôpitaux.

Une majorité des jours de congés annuels et RTT que le personnel a programmés sur les vacances de la Toussaint pourront être annulés. Pour faire passer la pilule, la direction prévoit des aménagements, dont il faudra vérifier qu'ils ne se résument pas à des effets d'annonce. Ainsi, les journées qui seront travaillées sur des congés ou des repos qui avaient été planifiés avant la date de parution de la note seront rémunérées en heures supplémentaires. Par ailleurs, les conditions d'utilisation du compte épargne-temps

sont modifiées: il sera possible d'y déposer plus de jours. Enfin, des mesures financières sont aussi prévues pour faciliter la garde des enfants pendant les vacances scolaires.

Par cette note, la direction de l'AP-HP ressort ses vieilles recettes pour ne pas embaucher de personnel. Elle va accentuer la surcharge de travail des soignants, alors que ceux-ci sont déjà épuisés. Toujours rien n'est prévu dans les services pour faire face à la recrudescence attendue des hospitalisations. Le renfort n'arrive pas, il n'y a même plus de



Manifestation des hospitaliers le 30 juin 2020.

recours à l'intérim, les départs de personnel épuisé continuent, les congés maladie ne sont pas remplacés. En résumé, l'avant et l'après de la première vague sont identiques. Chacun se demande comment il va faire en cas de deuxième vague et ne souhaite pas travailler dans les conditions de la première.

Pourtant, la situation épidémique exigerait l'embauche massive de personnel soignant, administratif, ouvrier dans les hôpitaux. À l'extérieur, des milliers de chômeurs ne demandent qu'à être formés et embauchés. Ce serait une réponse rationnelle pour lutter contre le virus. Dépenser

pour soigner serait normal. Les milliards lâchés par le gouvernement devraient être affectés à la santé, pas au grand patronat. Mais le gouvernement fait l'inverse: il soigne les profits des grands patrons, la santé de la population ne l'intéresse pas.

Correspondant LO

## Hôpital Pitié-Salpêtrière : l'anormal toujours là

Le virus du Covid continue de se propager, les arrivées de patients à l'hôpital augmentent. Les connaissances médicales acquises pour soigner les patients du Covid lors de la première vague ne pourront suffire à pallier le manque de moyens pour faire face à la deuxième vague.



L'appel au renfort de personnel de différentes régions ne pourra fonctionner cette fois-ci. Ceux qui s'étaient déplacés ne le feront pas, car tous les hôpitaux du pays manquent de

bras. Les départs massifs de personnel s'amplifient et les arrivées ne suffisent pas du tout à combler le manque. Les intérimaires ne peuvent être partout à la fois, si tant est que les directions

fassent appel à eux. Les directions des hôpitaux se demandent pourquoi tant de départs et font des réunions pour savoir ce qui ne va pas. Pourtant, lors des nombreuses manifestations du personnel hospitalier l'an dernier, tout avait été évoqué: les plannings qui changent sans arrêt, bouleversant continuellement la vie personnelle, les salaires insuffisants, le non-remplacement des congés maternité, le manque de matériel, le manque de lits, les CDD qui s'enchaînent sans espoir d'embauche, l'absence de prise en charge financière de la formation, etc.

À l'hôpital de la Salpêtrière, qui fait partie de l'AP-HP, des lits restent fermés par manque de personnel, d'autres ferment à cause du départ d'une équipe de nuit. L'accueil des patients Covid est donc très

difficile. Certains, arrivés par les Urgences, sont dans une unité d'hospitalisation de courte durée, en attendant une place. Ils sont dans une chambre simple, mais située au milieu de toutes les autres, car il n'y a pas de secteur indépendant et séparé. De même, dans les services, il n'y a pas de personnel dédié aux patients infectés et il n'y a pas assez de personnel pour ouvrir des services spécial Covid.

La direction des hôpitaux demande donc maintenant d'annuler 20% des hospitalisations. Cela est en cours, alors que le rattrapage des reports de prise en charge de patients de la première vague n'est toujours pas fini. Les médecins dénoncent à juste titre cette situation dangereuse et inadmissible. Des patients atteints de pathologies graves n'ont pas pu être pris en charge en

temps voulu, et il faudrait encore maintenant faire des choix entre les urgents, les très urgents et les moyennement urgents?

La direction veut maintenir tout le monde au travail, et pour cela elle vient de faire passer une note sur la possibilité d'annuler les congés du personnel programmés sur la période des vacances de la Toussaint. Le gouvernement, qui aurait eu des mois pour améliorer la situation dans les hôpitaux, n'a rien fait. Ce n'est pas l'augmentation de 83 euros promise pour mars, qui n'est pas encore acquise pour le personnel, qui change les choses. Il n'y a pas de lits en plus, pas de renforts massifs, pas de semaine sans rupture de stock sur divers matériels. Voilà la réalité à l'heure du retour de la deuxième vague.

Correspondant LO

## Laboratoires Biopath Unilabs : test positif à la grève

Le personnel de 40 laboratoires de Paris et de l'Est parisien, ainsi que de la plateforme technique où sont pratiquées les analyses, a fait quatre jours de grève début octobre pour demander 200 euros d'augmentation de salaire et dire qu'il ne supporte plus la dégradation des conditions de travail.

Ce sont en majorité des femmes, infirmières, techniciennes, secrétaires. Le mécontentement a débordé quand elles se sont aperçues que la prime Covid n'avait pas été donnée à tout le monde, alors que la charge de travail a nettement augmenté pour toutes. Il y a bien eu des

embauches mais, comme il s'agit souvent de jeunes bacheliers sans expérience, il faut les former sans moyens supplémentaires. Et il faut faire face aux files d'attente devant les labos et gérer le mécontentement des patients, surtout quand il pleut ou qu'il faut annoncer que le prélèvement



Rassemblement des travailleurs des laboratoires à Bry-sur-Marne.

est reporté par manque de réactif.

Il y a eu jusqu'à 200 grévistes sur 480 salariés. Une assemblée avait lieu tous les matins devant la plateforme technique à Bry-sur-Marne où sont effectuées

les analyses. Cela a permis de se connaître et de voir que les problèmes étaient communs: congés supprimés, manque de matériel adéquat... Beaucoup d'entre elles vivaient leur première grève et, si elles

n'ont pour l'instant pas obtenu satisfaction, elles sont fières d'avoir relevé la tête.

Unilabs est un groupe financier coté en Bourse et qui est parmi les dix leaders des laboratoires en France. Avec la multiplication des tests Covid, le chiffre d'affaires s'envole, tout comme les profits. Comme disait une gréviste, « sur les 72,60 euros que paye la Sécu pour chaque test, je voudrais savoir ce qui remonte aux actionnaires ».

Correspondant LO

## Renault – Cléon : les économies patronales mises en pratique

Depuis l'annonce du plan de suppression de 15 000 postes à travers le monde, dont 4 600 en France, la direction de Renault a fait le choix de ne pas détailler cette véritable déclaration de guerre contre l'ensemble des travailleurs du groupe.

Elle préfère diminuer les postes, site par site, atelier par atelier, service par service, évitant ainsi que l'ensemble des travailleurs du groupe, qu'ils soient embauchés, prestataires ou intérimaires, réagissent ensemble.

Mais la machine est en marche et les répercussions se font déjà sentir. Dans l'usine de Cléon, malgré un volume de production équivalent à celui de mars, de nombreux intérimaires n'ont pas été rappelés. La direction cherche à faire partir des camarades qui ont l'âge de la pré-retraite Renault, mais qui refusent de plus en plus, car cela se traduit pour eux par des pertes financières importantes.

Le manque d'effectif est général et les conditions de travail se dégradent.

Sur les chaînes d'assemblage, les chronos sont ressortis pour grappiller les moindres secondes. Dans les secteurs d'usinage, la hiérarchie voudrait faire courir les travailleurs, qu'elle pousse à porter des charges lourdes à la main, la cadence étant impossible à tenir en utilisant les palans. Elle pousse aussi à accepter les heures supplémentaires, qui sont de fait obligatoires pour les intérimaires qui espèrent rester.

En maintenance, le sous-effectif règne, les pannes s'enchaînent et il faut régulièrement abandonner une réparation pour une panne plus urgente ailleurs.

Tout cela ne va pas sans réactions et, dans bien des ateliers, les travailleurs réclament des effectifs



LE JOURNAL D'ELBEUF

supplémentaires. La veille des vacances d'été, tous les travailleurs du montage du Moteur R s'étaient mis en colère et avaient cessé le travail durant une journée et demie. Ils avaient fait reculer la direction, qui avait rappelé onze travailleurs intérimaires. Le 25 septembre, toujours à cause

du manque de personnel, la majorité des travailleurs de la Fonderie ont débrayé, se sont rassemblés pour écrire un cahier de revendications et réclamer des effectifs. Dans un atelier d'usinage, aux Bielles, les travailleurs du secteur des deux équipes se sont rassemblés. Ils voulaient dire

à la direction ce qu'ils pensaient du comportement inacceptable d'un chef et de la productivité toujours plus importante.

Le plan de suppression d'emplois sur l'usine est effectif. Mais les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot.

**Correspondant LO**

## Valeo – Angers : non à l'accord de performance

L'usine Valeo d'Angers, où sont fabriqués des projecteurs pour l'automobile, regroupe 1 260 salariés, dont 800 à la production, parmi lesquels 200 intérimaires. Le travail s'y fait en trois équipes, plus une de week-end.

L'accord de performance collective (APC) que la direction a proposé a provoqué inquiétude, énervement, colère...

Ce plan exige des travailleurs, encore une fois, des sacrifices pour aider les actionnaires à accroître leurs profits. L'APC prévoit la réorganisation de certaines équipes, l'aggravation de la flexibilité, la suppression de jours de congés, ainsi que la diminution de plusieurs primes.

Pour faire passer son APC, la direction a utilisé tous les moyens, à commencer par le chantage à l'emploi : si l'accord passait, elle s'engageait, disait-elle, à ne pas licencier pendant deux

ans. Elle a aussi tenté de jouer la division et essayé de dissuader les travailleurs des ateliers de se réunir. Mais la direction a eu beau s'agiter dans tous les sens, des assemblées générales par équipe se sont tenues à plusieurs reprises et un début de riposte s'est organisé.

Jeudi 10 septembre, à l'initiative de la CGT, autour de 300 travailleurs ont débrayé pour la première fois contre l'accord. Après ce premier échauffement réussi, ils ont été encore plus nombreux à faire grève le lundi 28. La direction et ses relais ont alors tenté de démoraliser les travailleurs en grève, en expliquant qu'à l'usine d'Angers ils étaient

les seuls à s'opposer à l'accord, et que c'était vraiment inadmissible...

En fait, le même jour, des ouvriers de Laval, d'Issoire, de Nogent et de bien d'autres sites étaient eux aussi en grève. Cela traduit ce qu'ils pensent des promesses de la direction, alors qu'elle cherche à se débarrasser de travailleurs par tous les moyens. Et pourquoi accepter de tels sacrifices, alors que Valeo est riche ? Pour l'année 2019, le bénéfice est de 313 millions. Ces centaines de millions, plus ceux emmagasinés les années précédentes, devraient servir à maintenir les salaires et non à gaver les actionnaires.

Mardi 29 septembre, l'accord était signé, mais rien ne dit que les travailleurs, qui ont exprimé leur rejet de cet « accord pénible et criminel », se laissent dépouiller.

**Correspondant LO**

## PPG Industries – Bezons : les travailleurs doivent conserver leur emploi

Fin septembre, la direction de l'entreprise PPG Industries à Bezons, dans le Val-d'Oise, a annoncé tout simplement la fermeture de l'entreprise à la fin du premier semestre 2021, soit dans quelques mois !

PPG est une usine chimique qui produit des mastics pour l'automobile et l'aéronautique. Environ 47 000 personnes travaillent pour ce groupe dans le monde, dont 200 environ à Bezons.

La direction met en avant des difficultés liées aux conséquences de la crise sanitaire, auxquelles elle ajoute les prétendus mauvais résultats de l'usine de Bezons. La crise sanitaire a bon dos. Car, si la direction prévoit la fermeture à Bezons, elle envisage aussi de conserver les productions qui l'intéressent en les transférant sur d'autres usines du groupe en Espagne et en Angleterre.

Depuis des années, le groupe PPG Industries fait plus d'un milliard de dollars de bénéfices tous les ans, et son chiffre d'affaires se situe entre 13 et 15 milliards de dollars.

Cette réorganisation vise avant tout à maintenir les

profits à leur niveau le plus élevé.

Ce qui est un plan pour la direction n'est pas encore réalisé. Bien des travailleurs refusent de se laisser sacrifier et se préparent à riposter.

Baucoup se souviennent qu'en décembre 2018 déjà l'inquiétude pour l'avenir des emplois avait entraîné une grève de plusieurs jours qui avait surpris la direction. Celle-ci s'était empressée de distribuer une prime de plusieurs centaines d'euros, pour éviter que la colère de ceux de PPG ne rejoigne celle des gilets jaunes.

Ce souvenir est un encouragement pour ceux qui s'apprêtent à se mobiliser contre les licenciements et la fermeture. Il n'y a pas que le virus qui soit contagieux, la colère contre l'irresponsabilité et l'égoïsme des actionnaires peut, elle aussi, devenir virale.

**Correspondant LO**



9

# Aéronautique : la guerre contre les travailleurs est déclarée

« *Aéronautique, le grand bain de sang commence* », titrait le 6 octobre le journal économique *Challenges*. Depuis mi-mars, l'industrie aéronautique a annoncé la suppression de près de 11 000 postes en France, 14 000 si on compte la filière au sens large, des suppressions de postes qui deviennent effectives et qui seront suivies de bien d'autres. Entre 50 000 et 70 000 postes pourraient être supprimés au sein de la filière dans les prochains mois en France.

Les patrons de la filière, Airbus et Dassault en tête, justifient la saignée par la baisse de l'activité, certaines compagnies aériennes reportant de quelques mois l'acquisition de leurs avions. Mais cette baisse est toute relative car si Airbus ne livre plus que 50 avions par mois contre 80 d'ordinaire, il a un carnet de commandes plein pour huit ans, 7 500 appareils à produire. L'avenir d'Airbus est donc garanti, l'entreprise comptant remonter en cadence le plus vite possible. D'ici là, les entreprises du secteur veulent dégager le plus de profit possible et c'est aux travailleurs de toute la filière que la note est présentée.

La sous-traitance a toujours été un moyen pour les grandes entreprises

d'optimiser leurs profits, au travers de salaires plus bas et de la plus grande flexibilité qu'elle permet. Airbus, en rapatriant la sous-traitance en interne et en annonçant lui-même des milliers de suppressions d'emplois, 5 000 sur le territoire, 15 000 en Europe, a donné le signal de l'offensive contre les travailleurs de toute la filière. La liste des plans de licenciements est sans fin. Parmi les plus importants, Daher a annoncé la suppression de 1 300 CDI et AAA, sous-traitant aéronautique d'Airbus et de Dassault, licencié début décembre 719 travailleurs, la moitié de l'effectif en CDI, après avoir renvoyé 900 intérimaires. Stelia, Latécoère, Figeac Aéro, Mecachrome, Lisi Aerospace, Derichebourg, Nexteam... annoncent

tous entre 200 et 500 suppressions d'emplois chacun. Et quand eux-mêmes ne licencient pas, ce sont leurs propres sous-traitants qui sont renvoyés, jusqu'à des artisans qui ne trouvent plus de travail. Ainsi, Liebherr Aerospace à Toulouse a mis fin au contrat de 250 prestataires et intérimaires. Les plus grands de ces patrons sont souvent loin d'être sur la paille. À Liebherr Toulouse, les 1 500 salariés de l'usine ont produit 4 800 euros de bénéfices par mois et par salarié en 2019.

Du côté des fournisseurs, les attaques ne sont pas moindres. Le motoriste Safran, au-delà de ses prestataires et de ses sous-traitants, affirme qu'il ne prévoit pas de suppressions d'emplois en France, mais il en annonce 18 000 dans d'autres pays, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en fermant quatre usines. Rolls-Royce, le concurrent de Safran, prévoit de supprimer 10 000 postes, 20 % des effectifs. En France, Thales, filiale de Dassault qui fournit l'électronique des avions,



LYDIE CHARPENTIER REA

annonce la suppression de 1 000 emplois dans sa division civile et menace les sites de Châtelleraut.

Le patronat de l'aéronautique double cette offensive sur les emplois d'une remise en cause des salaires et des conditions de travail. Les accords de performance collective, comme celui signé chez Derichebourg, comme les accords d'activité partielle longue durée, signés chez Safran et dans de nombreuses entreprises sous-traitantes signifient des pertes de revenus de 10 ou 15 % pour les salariés. Chez Airbus, sur les chaînes d'assemblage où les sous-traitants et les intérimaires ont été remplacés par des ouvriers Airbus, les salaires ont été bloqués pour deux ans et le patron demande des heures supplémentaires gratuites prises dans un « compte de

récupération Covid-19 ». Partout, la crise est une occasion pour le patronat d'aggraver l'exploitation.

Les entreprises qui organisent la filière aéronautique, Airbus, Dassault, Safran sont des trusts multimilliardaires dont les coffres sont pleins. La trésorerie de Dassault s'élève à plus de 4 milliards, tandis que celle d'Airbus est à plus de 30 milliards. On peut y ajouter les 15 milliards que le gouvernement a déversés dans la filière aéronautique et avec cela les profits patronaux sont garantis pour des années. 50 milliards permettraient de faire vivre les 11 000 travailleurs licenciés pendant 100 ans. Alors il n'y a aucune raison d'accepter de payer la crise, d'une façon ou d'une autre, pour sauver les profits patronaux.

**Serge Benham**

## Mecafi - Châtelleraut : en grève contre les licenciements

Les salariés de Mecafi, fabricant de pièces pour l'aéronautique, ont voté à l'unanimité la grève reconductible avec blocage aux portes depuis le lundi 21 septembre, 24 heures sur 24 et week-end compris, sur les trois sites proches les uns des autres de la zone industrielle de Châtelleraut, qui emploie environ 500 salariés au total.

Les travailleurs, dont une grande partie sont déjà en chômage partiel, ont pris cette décision, révoltés par les propositions inacceptables de la direction concernant la mise en place d'un PSE. Sous prétexte

d'une baisse passagère des commandes de Boeing et de la crise du Covid, la direction avait d'emblée fait le choix d'un plan de licenciements début juillet, en espérant par une procédure accélérée boucler son plan

avant la fin du mois. Ensuite, elle a lanterné les travailleurs pendant tout l'été en multipliant les prétendues réunions de négociations avec les organisations syndicales.

Après le déclenchement de la grève, la direction mettait sur la table des négociations la possibilité de sauver 13 postes sur les 242 suppressions annoncées, tout en affirmant qu'il n'y aurait pas d'enveloppe au-delà des indemnités

légales et seulement des miettes pour les départs volontaires. Le 30 septembre, elle finissait par proposer de passer à 213 licenciements au lieu des 242 auparavant et à une indemnité de départ volontaire de 4 000 euros par salarié. Cette proposition était rejetée par les grévistes réunis en assemblée générale avant le week-end.

Une fois partis en grève, les travailleurs ont aussi refusé en bloc le chantage

de leur direction qui leur demandait d'autoriser l'expédition de pièces réclamées en urgence par le groupe Safran, installé dans la même zone industrielle et client de Mecafi. Elle allait tenter de répéter l'opération quasiment tous les jours, avec une présence de l'huissier.

Les travailleurs refusent les licenciements, d'autant plus que, pendant la période de baisse d'activité, le patron n'avait même pas envisagé de recourir au dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) mis en place par le gouvernement.

Les patrons de Mecafi, comme bien d'autres, veulent priver des dizaines de travailleurs de leur gagne-pain alors qu'ils ont encaissé des profits pendant des années. Au bout de plus d'une semaine de grève, ils n'avaient encore à proposer que des miettes dérisoires, à juste titre refusées par les grévistes. Mais même leurs petits reculs montrent que les travailleurs ont raison de se battre pour imposer de prendre sur ces profits de quoi assurer emplois et revenus pour tous.

**Correspondant LO**



# Airbus Helicopters – Marignane : non à la baisse des salaires !

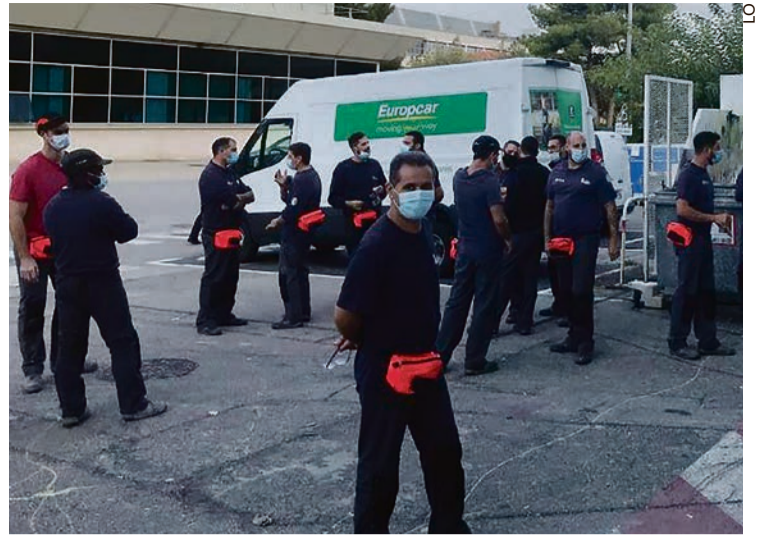
Sur le site d'Airbus-Marignane, près de Marseille, profitant du climat général, la direction de l'entreprise Satys tente de s'attaquer au salaire et aux congés des ouvriers, alors qu'ils travaillent actuellement à cadence renforcée et qu'ils ont travaillé pendant le confinement.

Satys emploie environ 160 travailleurs sur le site d'Airbus Marignane, et plus de 3 000 sur l'ensemble des sites aéronautiques. Il effectue les traitements de surface, peinture et étanchéité des hélicoptères. Les peintres et étancheurs sont pour la plupart disséminés

sur chaque chaîne de montage, par petites équipes. Ils travaillent en manipulant des produits comme le Dynol, le chrome 6 et autres produits toxiques.

La direction de Satys s'appuie sur la baisse de cadence sur tous les autres sites aéronautiques en France pour

justifier un accord de performance : perte du paiement des jours de carence en cas de maladie, perte de prime de l'ordre d'une centaine d'euros, six minutes de pause converties en minutes de travail. En réponse, le 15 septembre, les travailleurs de Satys se sont rassemblés sur leur temps de pause devant le CE d'Airbus et au secteur du Jaï, en présence de salariés d'Airbus et d'autres entreprises. Le patron de Satys a alors reculé, téléphonant pour dire qu'on l'avait mal



Rassemblement du 24 septembre 2020.

compris, et qu'il ne ferait pas tout ce qu'il avait annoncé la veille. Mais, à peine le rassemblement passé, les négociations ont repris et il est apparu que la direction de Satys ne voulait rien lâcher. Jeudi 24 septembre, de 8 à

10 heures, les travailleurs de Satys ont débrayé et se sont rassemblés devant le CE d'Airbus. Sur les chaînes de montage, l'absence des peintres pendant deux heures a bloqué certaines opérations. La direction d'Airbus a alors contacté le chef d'ilot, qui a contacté le chef d'atelier, qui a contacté le chef d'équipe, qui a convoqué les ouvriers un par un : « Es-tu passé devant le rassemblement, par hasard ? » Les ouvriers ne comprenant pas la question, il a précisé : « Es-tu allé acheter un sandwich, ou as-tu fait grève ? » Cette anecdote a fait le tour des ateliers et a fait réaliser combien la direction d'Airbus craint que la grogne des ouvriers de Satys fasse tache d'huile. C'est bien dans ce cas que les travailleurs pourraient faire reculer les directions.

Correspondant LO

Correspondant LO

## Collins Aerospace – Vernon : licenciements annoncés dans un groupe multimilliardaire

Collins Aerospace produit à Vernon, dans l'Eure, des pièces d'hélicoptères, essentiellement pour l'armée.

Le groupe y a annoncé la suppression de 75 postes sur 454, des ouvriers aux ingénieurs, et 85 autres sur son site de Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val-d'Oise. Cela sans compter les travailleurs en CDD ou intérimaires dont les contrats ne seront pas renouvelés.

La direction invoque la baisse de l'activité aéronautique due au Covid, alors que Vernon travaille pour le militaire, qui ne connaît pas,

la crise. En plus de son plan de licenciements de 20 % des salariés, elle cherche à accroître l'exploitation par des mesures comme la polyvalence, la remise en cause des RTT, des horaires variables et de primes. C'est aux dépens des travailleurs qu'elle veut augmenter encore sa rentabilité.

Or Collins Aerospace est une filiale du groupe américain United Technologies (UT), qui possède aussi,

entre autres, les ascenseurs Otis, et se porte très bien. En 2019, il a réalisé un chiffre d'affaires record et un bénéfice net de 5 milliards de dollars, en hausse de 5 %. Et Collins Aerospace prévoit encore 10 millions de bénéfices pour 2020.

Vendredi 25 septembre, à Vernon, les syndicats ont bloqué l'entrée quelques heures, le temps de faire venir la presse. Pour eux, il ne s'agissait que de « marquer le coup en vue des négociations ». Ensuite, à peine le

blocage levé, les chefs téléphonaient aux travailleurs rentrés chez eux à l'appel des syndicats, pour qu'ils reviennent à l'usine.

La direction joue la montre avec ses négociations jusqu'en décembre, mois des licenciements. Les travailleurs le sentent bien. Alors, face à ces attaques que rien ne justifie, hors la course au profit maximum pour les actionnaires, ils auront tout intérêt à se défendre énergiquement.

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Bridgestone-Béthune: contre la fermeture

Dimanche 4 octobre, deux semaines après l'annonce par Bridgestone de son intention de fermer son site de Béthune, environ 1 400 personnes ont défilé, de l'usine à la mairie.

La manifestation était sans banderoles syndicales ni politiques, à la demande du maire qui avait appelé à ce rassemblement avec le soutien de tous les syndicats de l'entreprise.

Beaucoup de salariés et leur famille étaient dans le cortège. En passant devant l'usine ils ont pu saluer une cinquantaine de salariés au travail, qui étaient sortis dans la cour. 863 licenciements rien qu'en comptant les CDI de l'usine, c'est quand même un gros coup. Même si la direction agitait cette menace de fermeture depuis des années, aucune information n'avait filtré dans l'usine dernièrement.

L'annonce a d'autant plus choqué que des millions ont été donnés en subventions ou crédit d'impôts à cette usine, des milliards de profits ont été réalisés par le groupe.

Des dirigeants politiques locaux jusqu'aux ministres, tous ont bombé le torse et dénoncé hypocritement la direction de Bridgestone. Sans rire, Xavier Bertrand a affirmé qu'il était prêt à intervenir à tous les niveaux, y compris au Japon s'il le fallait. Mais derrière cette mise en scène, les discours sur la « réindustrialisation » du pays, ces politiciens ne veulent surtout rien imposer aux patrons. D'ailleurs,



LE PHARE DE L'ARTOIS

les illusions qu'ils veulent semer ne prennent pas vraiment dans l'usine.

Pendant ce temps, alors que la direction a annoncé qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision, dans l'entreprise, des négociations ont été immédiatement ouvertes. Elles devraient durer cinq mois et seront suivies, pour tenter de leur donner un peu de

crédibilité, par un cabinet d'experts nommé par le gouvernement. Ce n'est évidemment pas ces négociations qui vont sauver les emplois.

Pour le moment, des dirigeants syndicaux et tous les dirigeants politiques locaux disent aux travailleurs qu'il faut attendre ce qui sortira de ces négociations. Mais il n'est pas dit qu'ils acceptent d'être

lanternés longtemps avec des miettes et des « peut-être » ! Si le 4 octobre ils étaient contents d'être nombreux à défilé avec leur famille, ils n'accepteront pas toujours de le faire en silence ! Les travailleurs de cette entreprise ont su résister à plusieurs reprises aux mauvais coups du patron et ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

## Centrale de Gravelines: travailleurs de la sous-traitance en grève

L'entreprise OMS, entreprise prestataire d'EDF sur plusieurs sites nucléaires, intervient dans le nettoyage des locaux, des tenues de travail, et dans la logistique.

Depuis janvier 2020, elle a signé des contrats importants avec EDF sur le site de Gravelines, près de Dunkerque, en abaissant les prix au plus bas.

Depuis janvier, les anciens salariés de Samsic et Endel travaillent pour OMS, mais avec des salaires diminués et des conditions de travail dégradées. La grève a débuté le mercredi 30 septembre, et depuis, elle est reconduite par un vote à l'unanimité chaque après-midi pour le lendemain. Le piquet de grève débute chaque matin à cinq heures et réunit la moitié de l'effectif de l'entreprise OMS, soit environ 80 grévistes. De nombreux intérimaires participent à la grève, malgré les appels et les pressions répétées des entreprises d'intérim pour pousser à la reprise. Les grévistes ont l'appui de l'union

locale CGT de Dunkerque et de la CGT d'EDF. Trois travailleuses ont été élues par l'assemblée des grévistes pour les représenter devant la direction.

Depuis le changement de contrat en janvier, les anciens des entreprises Samsic ou Endel passés à l'entreprise OMS ont, pour certains, perdu jusqu'à mille euros par mois sur leur fiche de paye ; il y a deux fois moins de personnel pour faire le même travail car de nombreux intérimaires ne sont plus là ; la direction se permet de répondre cyniquement à tous les problèmes du quotidien par « on est là pour faire de l'argent ». Alors les grévistes luttent pour des augmentations de salaires, des embauches et du respect.

La direction d'OMS se retranche derrière une

convention collective signée par des organisations syndicales très conciliantes avec le patron, présentes sur les sites nucléaires de Chinon et Cattenom. Cette convention permet notamment de faire travailler jusqu'à 48 heures par semaine ; les heures supplémentaires n'étant pas payées, elles sont mises sur un compteur, à la disposition du patron ; la plupart des primes liées au travail posté, au travail le week-end, aux déplacements, sont réduites au strict minimum. Les travailleurs en grève à Gravelines ne se sentent aucunement liés par cette convention et ils ne veulent aucunement s'y soumettre.

Après huit jours de grève, la direction d'OMS continuait de jouer la provocation en prétendant que la grève n'avait aucun impact à l'intérieur de la centrale. Elle a même fait venir des intérimaires pour les remplacer, passant outre toutes les réglementations pour travailler dans le nucléaire.



LE PHARE DUNKERQUOIS

Mais ce coup de force ne suffit pas, la grève se fait sentir, les stocks de tenues de zone indispensables pour travailler en zone contrôlée diminuent à vue d'œil. Cela ne fait que renforcer la détermination des grévistes à continuer.

La direction EDF de la centrale, le donneur d'ordres, fait comme si de rien n'était. Pourtant c'est elle qui organise la dégradation des conditions de travail des salariés de la sous-traitance. À chaque nouvelle signature avec des prestataires, EDF joue la concurrence entre les entreprises pour tirer les prix vers le

bas. Et il se trouve toujours des entreprises privées, spécialisées dans le nucléaire, prêtes à prendre les contrats au plus bas pour ensuite en faire payer les conséquences aux travailleurs. OMS s'en est fait une spécialité.

Mais cette fois-ci ça ne passe pas, les travailleurs d'OMS n'ont pas du tout l'intention de se sacrifier pour les bénéficiaires de l'entreprise et d'EDF. De plus, la colère est contagieuse et d'autres travailleurs de la sous-traitance du site parlent de rejoindre la grève car ils ont les mêmes problèmes.

Correspondant LO

## IVG: un droit loin d'être acquis

Le 30 septembre, une commission de députés de l'Assemblée a adopté une proposition de loi étendant de douze à quatorze semaines le délai légal pour réaliser une interruption volontaire de grossesse ainsi que d'autres mesures pour faciliter l'accès à l'IVG. Pour entrer en vigueur, cette proposition devait être validée par l'Assemblée le 8 octobre.

Entre 3 000 et 5 000 femmes sont encore contraintes

de partir à l'étranger pour réaliser une IVG parce qu'elles ne parviennent pas à le faire dans le délai légal. Mais, même en restant dans les délais, le parcours des femmes qui ont décidé d'avorter est de plus en plus compliqué, en particulier pour celles qui sont les plus isolées, moins informées, au statut plus précaire qui les empêche de se déplacer facilement.

Près de 8 % des centres

d'IVG ont disparu en dix ans. Les services hospitaliers qui restent sont débordés. Dans certaines régions le désert médical oblige à faire cent kilomètres de plus parce qu'il n'y a pas de médecins ou parce que ceux qui existent refusent de pratiquer des avortements, comme le dénoncent les responsables du Planning familial.

Cette clause de conscience spécifique permet aux médecins de refuser

de pratiquer une IVG en raison de leurs convictions personnelles, le plus souvent religieuses. La nouvelle loi n'abrogera pas cette disposition, le médecin devrait simplement indiquer à la patiente, sans délai, à qui elle peut s'adresser. Mais qui sera là pour vérifier ?

Le nombre de femmes qui recourent à l'avortement oscille entre 215 000 et 230 000 par an depuis 2001. Il a même augmenté à 232 000

en 2019. De l'aveu même des auteurs du projet de loi, « le droit à l'avortement n'est pas encore considéré comme acquis », et ils ajoutent que l'information et l'éducation à la sexualité qui devraient être dispensées dans les écoles « sont très largement insuffisantes ». Quand on connaît les économies dans le domaine de la santé, comme dans celui de l'éducation, il n'y a là rien d'étonnant.

Sylvie Maréchal